



IDClean

Blanchisserie

Nettoyage à sec

Intervention après sinistre

rue Nicolas Lambercy 5 - 4920 Aywaille

T. 04 384 51 42 - info@idclean.be

Ouvert du mardi au vendredi de 8 à 18h et le samedi de 9 à 15h

11

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES



Le Jardin des
Chantoirs

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes

Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais

Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant ...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70 • info@chantoirs.be • www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2 - 4920 REMOUCHAMPS



Le mot du Bourgmestre f.f.

A quelques jours du 14 octobre, il est difficile de ne pas aborder le sujet à la mode dans chaque commune du Royaume, les élections communales. Les aqualiens auront le choix entre cinq listes afin de les représenter au conseil communal. Mais pas seule-

ment, vos élus seront amenés à gérer la commune dans son ensemble. Garantir la sécurité de 12.500 habitants, boucler un budget de 15.000.000 €, assurer le bon fonctionnement de l'administration et de tous les services proposés par plus de 150 personnes, offrir un enseignement de qualité dans 5 établissements scolaires, préserver le patrimoine communal, soutenir les activités de nos associations, entretenir 300 km de voiries, veiller à protéger notre bel environnement... sont autant de tâches qui incombent aux membres du Collège communal. Des responsabilités importantes qu'il faut pouvoir assumer avec l'aide précieuse de l'administration.

A l'entrée des bureaux de votes, vous aurez la possibilité de recevoir des informations sur deux sujets qui concernent tous les citoyens, le don d'organe et le système BE ALERT. Je vous invite à profiter de l'occasion pour vous inscrire afin de devenir donneur et de bénéficier des services « BE ALERT » qui vous alerteront en cas de problème sur le territoire communal.

Je profite de l'occasion pour remercier le personnel communal qui œuvre afin de permettre que ces élections communales et provinciales se déroulent de manière optimale pour tous.

Rendez-vous le 14 octobre, l'avenir de notre commune est entre vos mains !

Thierry CARPENTIER, Bourgmestre f.f.



PCDR - 4 lettres magiques pour la Commune d'Aywaille

Grâce à une excellente collaboration avec le GREOVA, la Commission Locale de Développement Rural et ses 23 membres ont pleinement rempli leur mission durant cette législature.

La force de proposition de notre Commission a permis une avancée extrêmement concrète de plusieurs projets chers à la Commune d'Aywaille et ses habitants.

Sans la CLDR, les projets de Maison de village et de services à Nonceveux, la liaison cyclo-pédestre le long de l'Ambève ou encore les aménagements du Centre d'Aywaille se seraient transformés en vœux pieux.

En effet, ces 3 grands projets plus des dossiers liés au logement ou encore au Plan Communal de Développement de la Nature n'auraient pris le tournant décisif nécessaire à leurs concrétisations.

La Maison de Nonceveux se termine, plusieurs tronçons du projet d'aménagement du Centre aqualien seront subsidiés et l'étude du Ravel est lancée !

Voici autant d'actions qui démontrent qu'une Commune rurale doit faire valoir ses atouts et, sans l'opposer à l'urbanité, elle doit aussi rencontrer l'attention des pouvoirs subsidiaires et principalement la Région Wallonne.

Pour Aywaille, cela a été le cas grâce à l'opiniâtreté des mandataires engagés dans ce dossier mais aussi le travail d'excellence mené par l'Administration communale que je tiens à remercier tout particulièrement.

Le travail n'en est pas pour autant terminé. Il convient maintenant de transformer les promesses en projets et les projets en moyens d'action.

C'est cela qui attend les mandataires qui défendront les intérêts de la Commune à l'aube de la prochaine législature.

Philippe DODRION, Président de la CLDR



**DOSSIER SPÉCIAL
ELECTIONS
DE LA PAGE 11 À 14.**



PRIVILEGE

B R A S S E R I E
A Y W A I L L E



Virginie LESENFANTS
vous présente
les prochaines dates des soirées privilège

12 OCTOBRE

Spéciale élections communales

Soirée LOCAVOR*

*Repas et soirée animée où tout est à base
de produits locaux... y compris le chanteur !

9 NOV.

Les autres soirées

11 NOV.

9 DÉC.

 privilegebrasserie

Place J. Thiry 15. 4920 AYWAILLE
04 239 13 33

Le compte 2017

L'exercice 2017 est une excellente année budgétaire pour la Commune d'Aywaille qui bénéficie des orientations prises lors des derniers exercices. L'exercice propre permet à nouveau de dégager un boni (211.038,64 €) qui peut venir alimenter le fonds de réserve ordinaire (bas de laine communal). Cet argent permettra d'assurer et d'améliorer l'ensemble des services

Le service ordinaire

a) Le montant des droits constatés à l'exercice propre 2017 s'élève à **14.689.358,27 €**, ce qui correspond à 98 % des recettes prévues au budget, après modifications budgétaires.
Les dépenses engagées, elles, se chiffrent à **14.478.319,63 €**, soit 97 % des crédits budgétaires, après modifications budgétaires.

b) Le résultat budgétaire de l'exercice 2017 (droits constatés - engagements) se monte à **211.038,64 €**.

rendus par la Commune à la population. Cela nous permet également d'être plus serein face aux défis majeurs qui s'annoncent pour notre Commune puisque d'importantes réformes sont annoncées ou en phase de réalisation avec potentiellement des conséquences substantielles pour les finances des pouvoirs locaux.

Il se répartit de la manière suivante :

Exercice propre	201.038,64 €
Exercices antérieurs	+ 403.174,44 €
Prélèvements sur les fonds de réserve ordinaire	- 322.186,39 €
	292.026,69 €

c) Le résultat comptable de l'exercice, c'est-à-dire les droits constatés moins les imputations, s'élève à **430.835,68 €**

Le service extraordinaire

Le résultat budgétaire de l'exercice 2017 se chiffre à :

Recettes 2017	1.538.565,85
Dépenses 2017	1.951.852,17
Exercice propre	- 413.286,32

Exercices antérieurs	-1.035.205,81
Prélèvements	+ 107.480,31
	-1.341.011,82

Les engagements de dépenses à l'exercice propre s'élèvent à 1.951.852,17 €. Les droits constatés s'élèvent à 1.538.565,85 €.

Le résultat recettes moins dépenses est en mali de 413.286,32 € (résultat de l'exercice propre).

Le Compte de Résultats

I. Les charges : évolution des charges courantes de 2012 à 2017.

CHARGES COURANTES	2012		2013		2014		2015		2016		201	
	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%
Achats de matière	0,64	5	0,67	5	0,62	4	0,57	4	0,41	3	0,49	3
Service et biens divers	1,73	13	1,76	13	1,75	12	1,59	11	1,66	12	1,71	12
Frais de personnel	6,39	45	6,75	47	7,10	47	6,47	44	6,03	42	6,05	42
Subsides d'exploitation accordés	3,49	25	3,49	24	3,80	25	4,33	30	4,67	32	4,76	33
Rembours. des emprunts (capital)	1,02	8	1,10	8	1,21	8	1,17	8	1,18	8	1,10	8
Charges financières	0,50	4	0,50	4	0,52	4	0,48	3	0,42	3	0,37	3
TOTAL	13,77	100	14,27	100	15,00	100	14,61	100	14,37	100	14,48	100

Les parts relatives des différentes catégories de charges courantes restent assez constantes. Les frais d'exploitation (achats de matière et services et biens divers) sont stabilisés à 15 %. Les subsides d'exploitation accordés (police, CPAS, AGISCA...) augmentent en part relative à cause des hausses des dotations

brutes du CPAS, de l'AGISCA et du transfert sur une année complète, dès 2016, du service incendie vers la zone de secours. Concernant la dette, celle-ci est légèrement inférieure au solde dû en 2012. Vu l'augmentation des autres montants, la part relative de la dette diminue.

I. Les charges : évolution des charges courantes de 2012 à 2017.

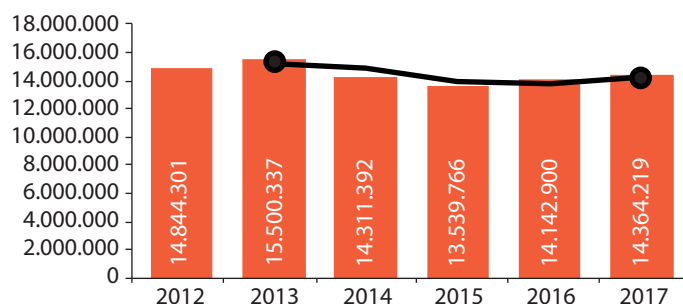
PRODUITS COURANTS	2012		2013		2014		2015		2016		201	
	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%	10 ⁶	%
Fiscalité	6,95	51	7,43	52	7,67	51	7,13	50	8,67	56	8,06	54
Produit d'exploitation	2,49	18	2,52	18	2,58	17	2,40	17	2,08	14	2,00	13
Subsides d'exploitation reçus	4,12	30	4,15	29	4,65	31	4,67	32	4,46	29	4,81	32
Récup. des remb. d'emprunt	0,007	0	0,007	0	0,007	0	0,03	0	0,03	0	0,03	0
Produits financiers	0,11	1	0,11	1	0,12	1	0,12	1	0,12	1	0,00	0
TOTAL	13,68	100	14,22	100	15,03	100	14,35	100	15,36	100	14,90	100

constitués de recettes sur lesquelles la commune n'a que peu d'influence, à savoir le fonds

des communes, l'enrôlement des impôts (IPP et PRI) ou les ventes de bois marchands.

L'évolution de la dette

Le graphique ci-contre permet de voir l'évolution de la dette depuis 2012. On peut constater une légère diminution du solde restant dû. En prenant en compte les indexations et l'augmentation des montants autres, les chiffres de la dette indiquent une forte diminution de son importance pour la Commune. NB : A partir de mai 2015, la zone de secours a repris différents emprunts pour un solde restant à rembourser d'environ **360.000 €**. Pour plus de réalisme, les emprunts contractés non encore convertis, **385.906,69 €**, à charge de la commune, ont été additionnés au solde restant dû. Fin 2017, le montant restant dû s'élève à **13.116.979,86 €**. A cette somme, il faut ajouter les emprunts qui seront contractés en 2018 pour financer des dépenses engagées en 2017, soit 1.247.239,21 €. La dette totale réelle fin 2017 se monte à **13.116.979,86 € + 1.247.239,21 € = 14.364.219,07 €**.



Jérôme BIEUVLET, Echevin des Finances

Qu'est-ce que le Plan de Cohésion Sociale ?



Le Plan de Cohésion sociale est l'accès aux droits fondamentaux qui visent à favoriser la cohésion sociale sur le territoire communal dans sa globalité suivant les actions menées et besoins spécifiques de la réalité de terrain à travers différentes actions.

Le Plan est articulé selon 4 axes :

- * L'insertion socioprofessionnelle
- * L'accès à un logement décent
- * L'accès à la santé et le traitement des assuétudes

* Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le PCS a deux objectifs cumulés : le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité (au sens large). Il organise des activités et/ou soutient également des initiatives citoyennes ou autres. N'hésitez donc pas à contacter le PCS d'Aywaille pour toute information ou question sur ses activités et partenariats. Vous avez des projets citoyens que vous avez envie de mettre en place pour améliorer le quotidien de votre village... Les intervenants se feront un plaisir de vous aider et de vous éclairer sur les possibilités qui s'offrent à vous !

Infos : 04 364 05 26

« Été solidaire, je suis partenaire »



Cette opération s'est déroulée du 2 au 13 juillet dernier.

But ?

Faire travailler des jeunes, âgés entre 15 et 21 ans, dans leur commune afin d'améliorer et participer à l'embellissement de leur milieu de vie ainsi que développer leur sens de la ci-

toyenneté et de la solidarité. Dans ce cadre, 8 jeunes ont été engagés pour sillonner l'entité. Durant la dizaine de jours de boulot, les jeunes, encadrés par les intervenantes du PCS, ont effectué énormément de missions différentes. **La première semaine** a été consacrée à des travaux communautaires comme des peintures de jeux extérieurs, barrières et modules dans les écoles, peintures des bancs de la Voie des Aulnes et entretien/désherbage de certains espaces de convivialité. **La deuxième semaine**, ils ont distribué, explications à l'appui, les livrets « Infos seniors » du Conseil

Consultatif Communal des Aînés (CCCA) aux habitants de Dieupart et Sougné-Remouchamps. Ils ont également mis sur pied différentes animations et réalisé des goûters pour les personnes âgées de la maison de repos « le Jardin des Chantoirs », les enfants du centre de la Croix-Rouge à Sedoz et les personnes atteintes d'handicap, membres de l'asbl SASHA. Ce fut deux semaines riches en réflexions, échanges, émotions et découvertes. Un énorme merci aux jeunes pour leur implication et ainsi qu'aux différents partenaires qui nous ont accueillis !

Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le CCCA est constitué d'ainés soucieux de faciliter et améliorer la vie quotidienne des seniors de l'entité.

Ceux-ci ont l'occasion de s'exprimer librement sur diverses problématiques que les aqualiens rencontrent et ainsi mettre en place des projets pour tenter d'y remédier. Les membres sont aussi le relais entre la population et les élus locaux. Ils peuvent, dans ce cas, interpeller les autorités communales pour leur

faire part de leur(s) constat(s). Début 2019, un nouvel appel à la population sera lancé pour renouveler ce Conseil. Il sera mis en place suite aux candidatures reçues. Si vous êtes intéressé de rejoindre le CCCA pour la nouvelle législature, n'hésitez pas à contacter le Plan de Cohésion Sociale (04 364 05 47). **Rappel** : sur l'initiative de quelques membres du CCCA avec l'aide de l'Administration communale et le soutien de l'Echevin du 3^e âge, un livret « **Infos seniors** » a vu le jour. Durant plus d'un an, les membres se sont réunis réguliè-

rement pour rassembler diverses informations utiles aux aînés de l'entité. Des fiches ont été ainsi créées et réparties en 4 catégories différentes : santé / sécurité - services - mobilité et formation / sport / culture. Ce livret sera enrichi par de nouvelles fiches au fil du temps... Déjà distribués lors de la Journée des Aînés en mai dernier, il est encore disponible gratuitement à l'Administration communale.

Infos : 04 364 05 47 - nathalie.merola@aywaille.be

L'Aquamobil



Ce véhicule est un mélange de taxi et de transport en commun. Le chauffeur (bénévole) prend en charge le demandeur et l'amène où il le désire sur Aywaille (pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous...). Il s'agit d'un service rendu à la population par des citoyens qui consacrent gracieusement de leur temps aux autres.

L'Aquamobil se déplace sur toute l'entité, même si vous habitez Ernonheid ou encore Quarreux. Un trajet est fixé à 2 € (4 € aller-retour). Le service est disponible le mardi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h à 12h30 (sauf pendant les jours fériés). Il est préférable de réserver 48h à l'avance. Et si vous avez du temps libre et que

vous souhaitez vous rendre utile une fois par mois ou plus... vous pouvez aussi venir conduire l'Aquamobil ! Le PCS est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles.

Infos : 04 364 05 26 - catherine.grenson@aywaille.be

Les ateliers jouets, peinture/création et meubles



Toutes les activités des Ateliers Jouets, Peinture/Création et Meubles se déroulent dans les anciens locaux de la graineterie Carpentier, situé rue Petit Broux n°6 à 4920 Sougné-Remouchamps. Ces locaux sont devenus un lieu de rencontres, d'échanges de savoir et de réalisations... tout cela dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour ces différentes activités, nous recherchons des bénévoles et chacune de ces trois activités a ses particularités :

Atelier jouets

Il est ouvert tous les lundis de 9h à 11h30. Des bénévoles récupèrent les dons de jouets et leur rendent une seconde vie pour offrir une belle Saint-Nicolas à tous les enfants dont les parents ont des difficultés.

Infos : Michelle WUIDAR, 04 364 05 33

Atelier peinture/création

Cette activité a lieu tous les lundis de 13h à 16h (sauf congés scolaires). Une bénévole amatrice d'arts et de créations vous transmettra ses connaissances en res-

pectant le rythme de chacun ! Si vous avez envie d'apprendre de nouvelles techniques et de laisser libre court à votre imagination, n'hésitez pas à rejoindre cet atelier ! Le matériel utilisé est principalement basé sur la récupération (vieux cadres, miroirs, bouteilles, planches...).

Infos : Nathalie MEROLA, 04 364 05 47

Atelier meubles

L'atelier de rénovation de meubles ouvre ses portes tous les mardis de 10h à 16h30 (sauf congés scolaires) pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'apprendre des techniques simples sur la restauration de meubles. Des meubles sont également récoltés pour répondre au but premier de l'atelier qui est de pouvoir fournir des meubles aux personnes nécessiteuses de l'entité. Quelques pièces restaurées et même « customisées » sont également mises en vente au prix de la couleur !

Infos : Nathalie MEROLA, 04 364 05 47

De nombreuses formations de Promotion Sociale à Aywaille !



Consciente de l'importance de pouvoir se for-

mer pour trouver plus facilement un emploi, la Commune d'Aywaille, en partenariat avec la Promotion Sociale OVA, a développé l'offre de formations qualifiantes sur son territoire et en particulier au Centre Marcellin La Garde à Sougné-Remouchamps.

Inauguré il y a tout juste un an, le centre accueille des formations qui permettent aux candidats d'obtenir des diplômes homologués et reconnus sur le marché de l'emploi dans des domaines très variés : bureautique, tourisme, complément CESS...

La Promotion Sociale OVA y propose également des modules d'informatique (de débutant

à avancé), de la remise à niveau en français et en mathématique... Les formations de Promotion Sociale sont ouvertes à tous, dès 15 ans, et gratuites pour les personnes inscrites au Forem, émergeant au CPAS ou reconnues par l'AviQ.

Pour avoir toutes les informations et planning, contactez sans tarder Emploi Aywaille : 0490 44 54 37 – emploi@aywaille.be – www.ova-emploi-formation.be

ou rendez-vous au secrétariat de la Promotion Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève - Place Joseph Wauters, 15 - 4140 Sprimont 04 382 19 75

Formation de la rentrée dans les Espaces Publics Numériques d'Aywaille et Sougné-Remouchamps

Pour ce second semestre, nous commençons par une « initiation à l'ordinateur » pour ensuite aborder des thématiques plus spécifiques visant à se faciliter la vie quotidienne.



Initiation à l'ordinateur (du 3/10 au 31/10 les mercredis matin) : apprendre à utiliser les fonctions de base d'un ordinateur et principalement

Internet et les mails ; l'occasion de passer le cap et d'oser l'informatique. Des ordinateurs sont à disposition si vous n'en possédez pas.

Thème « mobilité » (du 7/11 au 21/11 les mercredis matin) : utilisation des sites Internet liés à la mobilité, tels que ceux de la **Sncb, Tec, Google maps, Viamichelin...** pour consulter les différents horaires ou itinéraires possibles voire même acheter ses tickets en ligne. Il s'agit principalement d'organiser ses déplacements.

Thème « administratif » (du 28/11 au 12/12 les mercredis matin) : utilisation des e-services d'Internet avec visites des sites tels que « **Mysocial-security** » pour consulter ses données sociales (pensions, carrières, etc.), « **IBZ** » pour commander des documents administratifs tels que certificats de composition de ménage, extrait de registre, etc. et « **Tax on Web** » pour remplir sa déclaration d'impôts. Enfin, nous vous montrons comment s'inscrire au site « Santé Réseau Wallon » pour consulter et interagir avec son dossier médical (pour ce module, il vous faudra

votre carte d'identité valide et son code pin).

En plus des formations, l'EPN assure des permanences encadrées :

* **Lundi 9h-12h** : EPN de Sougné-Remouchamps (Centre Marcellin La Garde – rue de la Reffe 9) ;

* **Mercredi et jeudi 13h-16h** : EPN d'Aywaille (Rue de la Heid 8A à côté de la crèche communale).

En plus de la mise à disposition gratuite de tout le matériel utile pour aller sur internet et imprimer, vous y trouverez aide et assistance pour l'utilisation des nouvelles technologies : installation d'anti-virus, conseils achats...

Infos et inscriptions :

Pierre LOTTIN 04 369 21 77

ou epn.pierre.lottin@gmail.com

Fabienne LENDERS 04 263 87 14

ou epn@aywaille.be ou lors des permanences à Aywaille

Le soutien scolaire



Le Plan de Cohésion Sociale recherche de **nouveaux bénévoles** pour l'activité « Soutien scolaire » (aide aux devoirs et matières) qui a lieu pour l'ensemble des écoles primaires tous réseaux confondus de la Commune. Ce soutien fonctionne sous forme de parrainage, c'est-à-dire qu'un bénévole encadre un enfant durant une heure par semaine directement après les cours, au sein de l'école même.

Si vous avez un peu de temps libre et envie d'aider les enfants dans leur apprentissage, n'hésitez pas à nous contacter.

Infos : 04 364 05 26
catherine.grenson@aywaille.be



Marre des tâches quotidiennes ?

Besoin d'aide ?

Contactez nos collaboratrices !

Vous pourrez être informé sur les différentes activités proposées par Aqualia-Services : Nettoyage, repassage, courses, repas, pelouses, jardin, garde d'enfants...

Paiement par titres-services (9 €) ou par chèques ALE (5,95 €) avec possibilité de déduction fiscale.

Aqualia-Services est une structure officielle de la Commune d'Aywaille.

Vous voulez faire partie de notre équipe ?

Vous êtes demandeurs d'emploi, chômeurs indemnisés ?

Envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation !

AQUALIA- SERVICES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Rue de la Heid, 8 – 4920 Aywaille

Tél : 04 263 50 15

aqualia.services@aywaille.be

www.aqualia-services.be

Et si on essayait la bienveillance et le respect ?



Nous avons souvent le don de fustiger les attitudes des uns et des autres souvent prompts que nous sommes à critiquer, à râler, à voir ce qui ne va pas plutôt que ce qui s'offre à nous de beau, de gai, de joyeux. Bien sûr qu'il est nécessaire de faire entendre sa voix, bien sûr que certaines difficultés forcent à la réaction, mais peut être que la mesure doit prendre le pas sur les excès. Cette période de rentrée qui s'ouvre et qui nous mènera aux élections communales du 14 octobre prochain est toujours un moment particulièrement tendu, l'occasion pour certains de mener des joutes verbales, de se lancer des noms d'oiseaux ou de prendre des attitudes matamoresques.

Nous avons envie de changer le paradigme établi depuis des décennies et d'ouvrir une nouvelle voie, celle de la bienveillance et du respect : respect du citoyen en ne promettant pas tout et n'importe quoi, respect des autres formations politiques en reconnaissant la paternité d'une idée ou de son utilité, respect des candidats en étant capable de souligner son mérite et ses compétences, respect tout simplement de ce qu'est la politique en lui redonnant ses lettres de noblesse. Nous donnerons le ton du respect et de la bienveillance, en ce compris sur les réseaux sociaux qui sont souvent le théâtre de critiques, d'injures et d'insultes. L'essentiel est le débat d'idées, pas de personnes, le fond, pas la forme, le bien-être des citoyens, pas des intérêts partisans, la transparence, pas les décisions

où quelques-uns décident pour l'ensemble, l'intérêt général, pas celui des quelques-uns. Une campagne électorale, c'est un formidable rendez-vous démocratique, un vivier d'idées positives, créatives. C'est l'occasion de se rencontrer, de débattre, d'argumenter et de trouver des solutions. Ne manquons pas ce moment essentiel en le gavant par de vaines paroles ou gestes qui n'apportent rien au débat, qui sont ce que les citoyens ne veulent plus. Pour notre part, nous garderons notre énergie pour répandre de la bienveillance et du respect, qui sont ce dont chacun a le plus besoin.

**V. MATZ, D. GERMAIN, D. RIXHON,
M. GILSON et V. MOYSE**

Il fait bon vivre à Aywaille mais un mieux est vraiment possible



Nous avons la chance de vivre dans une belle commune où il est possible de trouver tout ce qui est nécessaire à une vie agréable mais nous pensons qu'il est possible d'encore améliorer des tas de domaines du quotidien des Aqualiennes et des Aqualiens. Grâce à une organisation plus rigoureuse ou mieux planifiée encore, en exploitant les idées, souvent aussi géniales que simples à mettre en œuvre, que vous nous avez soufflées, nous avons établi des projets réalistes et avec un faible impact budgétaire voire même ne réclamant aucune dépense supplémentaire au budget communal. Vos idées devenues nos projets pour parfaire notre cadre de vie en commun touchent à la cohésion sociale, à une plus large accessibilité encore à l'incroyable offre sportive proposée par tant de clubs à Aywaille en rendant la salubre pratique d'un sport possible à toutes et à tous réels amateurs ou sportifs confirmés, depuis le plus jeune âge, en

adaptant par exemple le projet éducatif de nos écoles, mais également pour les seniors, nous lancerons des initiatives pour que cette offre sportive soit adaptée aux valides comme aux moins valides. Le même effort en matière d'offre culturelle est tout aussi réaliste en accentuant les collaborations avec les associations locales ou le Centre culturel régional situé à Sprimont. En matière de culture ou de sport, nous avons la volonté de mieux optimiser encore les nombreuses infrastructures de notre commune. Nos échanges avec vous nous ont confortés dans notre conviction de la nécessaire participation du citoyen dans les décisions importantes de la vie communale car le regard que vous portez est généralement très innovant et essentiellement guidé par le bon sens. La Commune possède d'ailleurs tous les outils nécessaires pour vous consulter en matière d'aménagement du territoire, de mobilité ou de tout autre sujet important. Toutes les décisions à venir, tous les projets à réaliser se devront d'être guidés par un impérieux souci de les inscrire dans une op-

tique de développement durable : ce n'est pas une mode ou un slogan mais une réelle et urgente obligation, le progrès c'est désormais de ne pas s'affranchir de cette réalité mais, au contraire, de l'intégrer à chaque décision. D'ailleurs nous voulons que vous puissiez vous rendre compte personnellement du travail de vos élus, ceux qui parlent en votre nom au conseil communal ou au collège, en assurant une retransmission en direct, via les réseaux sociaux, des réunions du conseil et en mettant en ligne toutes les décisions prises par le conseil ou le collège : la transparence n'est pas non plus pour nous un simple slogan. Votre avis compte beaucoup, c'est de lui que dépend l'avenir de notre cadre de vie. Votre responsabilité est grande car, en définitive et vous le savez, le pouvoir d'améliorer le quotidien commun est entre vos mains.

**René HENRY, Thierry HODY
et Isabelle HUMBLET**

Engagé.e.s pour une commune rurale, ouverte, durable et attractive, gérée de manière transparente et participative !



A quelques jours des élections, nous vous présentons quelques-unes de nos priorités. Une présentation plus détaillée de notre programme est disponible sur notre site internet <https://aywaille.ecolo.be/>.

Le caractère rural de notre commune est une de ses caractéristiques fortes. Pour le préserver, nous souhaitons établir un Schéma de Développement Communal qui définira la manière dont nous voulons urbaniser et aménager Aywaille à long terme. Avant de faire de notre commune la « capitale wallonne du cyclisme wallon », il faut favoriser la mobilité douce en créant et sécurisant un vrai réseau de pistes cyclables. Au niveau énergétique, l'Administration communale doit montrer l'exemple, c'est pourquoi nous voulons qu'elle soit approvisionnée en énergie 100% renouvelable dès 2030. Aywaille est également riche de nombreuses initiatives citoyennes, l'autorité communale doit les aider équitablement en mettant à leur disposition, gratuitement, un bâtiment et, éventuellement, une

assistance technique et matérielle. Les réponses à la crise du logement sont multiples, elles doivent passer par le développement de formes alternatives de logements comme l'habitat léger, l'habitat intergénérationnel ou l'habitat groupé à côté de logements sociaux de qualité plus nombreux. Notre patrimoine naturel est une des richesses aqualiennes. Nous voulons favoriser la biodiversité dans tous les espaces communaux mais aussi envisager, avec le DNF et tous les acteurs concernés, une gestion plus écologique de la forêt communale (méthode Pro Silva). La culture reste un parent pauvre de la politique communale actuelle. Nous voulons étudier la reconversion de l'ancien bâtiment des finances pour en faire un lieu culturel, citoyen et touristique (auberge de jeunesse...). Engageons-nous dans une dynamique culturelle avec les acteurs locaux et créons, dès 2019, un festival annuel multidisciplinaire. Nous croyons à l'énergie et à la créativité des entrepreneurs et des artisans locaux. Stimulons l'ac-

tivité économique locale et soutenons les circuits courts par l'utilisation de la monnaie citoyenne (Val'Heureux), un soutien spécifique aux indépendants dans leurs démarches administratives, leur mise en réseau, la mise à leur disposition d'un local pour la vente de leurs produits.... Le parc communal pourrait pour cela être réaménagé en construisant à l'emplacement de l'ancien kiosque, une halle plurifonctionnelle à destination des producteurs et artistes locaux. Mais nous sommes convaincus que ces projets ne pourront aboutir concrètement et être durables que s'ils sont réfléchis en étroite collaboration avec les aqualien.ne.s. Nous comptons sur vous ! Ce 14 octobre, le dernier mot des élections reviendra aux citoyen.ne.s et c'est très bien ainsi, il en va de la santé de notre démocratie. Si vous le décidez, nous serons très honorés de pouvoir faire vivre l'écologie politique dans notre belle commune.

**Daphné WISLEZ et Yves MARENNE
pour Ecolo Aywaille**

Réhabilitation du Vallon de la Chefna



Suite à la réhabilitation et à la sécurisation de la balade du Ninglinspo terminées en juin 2017 et qui sont, sans conteste, une belle réussite, le Collège et le Conseil communal ont décidé de re-

mettre en état le sentier et les passerelles permettant de suivre au plus près le ruisseau de la Chefna à Quarreux.

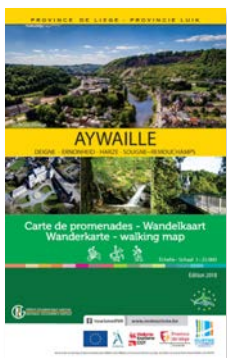
Ces travaux ont été complétés par l'implantation d'un balisage spécifique en lien avec la promenade officielle Ay 22 (rectangle rouge), de nouvelles poutrelles et de 4 panneaux d'information permettant aux promeneurs de tout savoir sur le ruisseau, sur la faune et la flore de l'endroit... Cerise sur le gâteau, un ancien chalet a été transformé en « cabane de l'orpailleur » afin que les promeneurs puissent y trouver un abri et une petite aire de repos dans ce lieu idyllique et insolite.

A deux pas des Fonds de Quarreux, la Chefna, jadis appelée « ru de Forchon », prend sa source dans la fagne de Stoumont et détermine la limite entre cette dernière commune et celle d'Aywaille. Elle est longue de 5300 mètres et sa pente moyenne est

de 7 %. Elle reçoit les eaux tumultueuses des deux ruisseaux du Fond de Bablette et se jette dans l'Amblève à Quarreux précisément.

Plus sauvage que le Ninglinspo, ce ruisseau présente un caractère atypique et mystérieux. En 1882, un barrage y a été construit. Il servait à ravitailler en eau le réservoir de la gare de Quarreux destiné à alimenter les locomotives à vapeur. Son côté insolite vient sûrement aussi du fait que, sur le versant de la rive droite de sa partie haute, ont eu lieu des exploitations de terrains aurifères. Ces exploitations seraient antérieures à l'époque romaine mais l'or attira par la suite quelques aventuriers dans le courant du XIX^e siècle, début XX^e pour remuer des tonnes de pierres, tout en ne faisant hélas qu'un seul d'entre eux millionnaire, selon la petite histoire. C'est au cours des Journées du Patrimoine que la promenade a été mise à l'honneur avec quelques animations sur le thème des chercheurs d'or.

Nouvelle édition de la carte des promenades d'Aywaille



C'est en 1992 qu'est apparue la première carte de promenades réalisée en collaboration avec l'Institut Géographique National (IGN) et à l'initiative de Godelieve FARINE, alors Echevine du Tourisme.

Cette carte ne comprenait que des promenades communales. En août 2000, à la suite du nouveau décret de balisage en forêt et de la professionnalisation du tourisme à Aywaille, Philippe DODRIMONT, alors Echevin du

Tourisme, fédéra les promenades des Syndicats d'Initiative de l'entité (Aywaille, Sougné-Remouchamps et Harzé) pour les présenter au sein du bel outil que nous connaissons aujourd'hui. La collaboration des bénévoles des Syndicats fut entière et mena à la mise en place d'un réseau de 30 promenades pédestres, 12 circuits VTT et 11 équestres ; le tout balisé et entretenu de main de maître par les services communaux avec balises, balises directionnelles complètes et balises toponymiques. Des panneaux d'information en 4 langues ont été placés aux 5 points de départ principaux répartis sur le territoire communal. Ces panneaux feront prochainement l'objet d'un total renouvellement. Aujourd'hui, nous sommes fiers de vous annoncer que, depuis 1992, ce ne sont pas moins de **18.696 exemplaires, soit une**

moyenne de près de 750 cartes par an et 2 cartes par jour, qui ont été vendus au travers de 5 éditions réalisées depuis pour corrections, modifications, adaptations de données et amélioration de la lisibilité au bénéfice des promeneurs et randonneurs.

L'édition 2018 vient de sortir et est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville d'Aywaille, à la Maison du Tourisme et au bureau du Royal Syndicat d'Initiative d'Aywaille (en saison).

La promenade est aussi une belle façon de (re)découvrir son environnement de vie, sa commune tout simplement.

Xavier EHLEN, Echevin du Tourisme

Participez à l'action « 1 jour sans »



Pour lutter contre les cambriolages, le SPF Intérieur, la Police fédérale, les provinces, les zones de police et les communes se rallient aux citoyens, aux associations et aux partenaires

privés pour organiser conjointement la cinquième journée d'action nationale de lutte contre les cambriolages. Celle-ci aura lieu le 26 octobre 2018.

L'objectif de cette action est de vous faire réfléchir sur les mesures que vous pouvez prendre pour faire de votre habitation, de votre rue, ou de votre quartier, un lieu sûr. En effet, bien souvent nous n'accordons de l'importance à la sécurisation de notre habitation que lorsque nous avons été victimes d'un cambriolage. Or, nous constatons que plus de 6 cambriolages sont enregistrés par heure en Belgique ! Avec l'approche des mois sombres, il est

temps de vous demander ce que vous pouvez faire pour prévenir les cambriolages.

Prévention

Vous ne savez pas par où commencer ? **Faites appel au conseiller en prévention vol** de votre zone de police ou poste de police. Il se déplace gratuitement chez vous pour analyser les points faibles de la sécurisation de votre habitation et vous donne des recommandations pour diminuer les risques. Rien n'est obligatoire, c'est vous qui décidez quelles mesures de prévention vous souhaitez ou non appliquer. De plus les avis du conseiller en prévention vol sont **neutres, objectifs et totalement gratuits**. N'hésitez donc plus ! La prévention du cambriolage commence par la prise de bonnes habitudes comme toujours fermer les portes et les fenêtres à clé même lors d'une courte absence ; dissimulez vos objets attrayants tels que ordinateur portable, smartphone, GPS... ; donnez l'impression que votre habitation est occupée en mettant des lampes sur minuterie aléatoire, en demandant à vos voisins d'abaisser et de relever les volets...

Ces mesures de prévention sont faciles à réaliser, de plus elles sont entièrement gratuites.

Le conseiller en prévention vol peut également vous conseiller la prise de mesures de prévention mécaniques. Il s'agira de sécuriser ses portes avec notamment une fermeture multipoints, un cylindre de sécurité ou une rosace. La sécurisation des fenêtres est également importante via des poignées à clé, des verrous en applique ou du verre feuilleté. Sur le site www.1joursans.be, vous trouverez de nombreux conseils de prévention via différents supports, comme des affiches, des dépliants, des cartes postales, des films, et même une application qui vous permet d'analyser les failles de votre habitation au niveau de la sécurité et d'enregistrer vos biens de valeur. Vous serez aussi informé des actions de sensibilisation qui auront lieu toute la semaine du **22 au 28 octobre**.

**Info : Poste de police d'Aywaille, Avenue de la Libération 2A - 4920 Aywaille - 04 364 23 00
zp.secova.aywaille@police.belgium.eu**

NOUVEAU septembre 2018 !

L'AGISCA asbl, Centre sportif local intégré reconnu par la FWB et l'ÉCOLE DE TENNIS DARCIS - MOUREAUX



proposent aux enfants de 3 à 7 ans



NATATION	3-7 ANS	1 SEANCE DE 30 MIN./SEM.	EN FONCTION DU NIVEAU DE L'ENFANT, JOUR ET HEURE AU CHOIX SUIVANT LES DISPONIBILITES	
PSYCHOMOTRICITE	3-5 ANS	1 (OU 2) SEANCE(S) DE 60 MIN./SEM.	ME 13H30 JE 16H00	
DECOUVERTE MULTISPORTS	5-7 ANS	1 (OU 2) SEANCE(S) DE 60 MIN./SEM.	ME 13H30 JE 17H00	
TENNIS PSYCHOMOTRICITE	3-5 ANS	1 CYCLE DE 12 SEANCES DE 45 MIN./SAISON	CYCLE 1 DU 4/9/18 AU 27/11/18 CYCLE 2 DU 4/12/18 AU 12/3/19 CYCLE 3 DU 19/3/19 AU 18/6/19	MA 16H30
TENNIS DECOUVERTE	5-7 ANS	1 CYCLE DE 12 SEANCES DE 45 MIN./SAISON	CYCLE 1 DU 4/9/18 AU 27/11/18 CYCLE 2 DU 4/12/18 AU 12/3/19 CYCLE 3 DU 19/3/19 AU 18/6/19	MA 17H15



Inscription aux activités - Comment faire ?

1. J'inscris mon enfant au cours de NATATION ENFANT SAISON 2018-19
2. Je coche l'option : 3-5 ANS PSYCHOMOTRICITE ou 5-7 ANS DEC. MULTISPORTS
3. Je me présente à l'accueil de la piscine pour inscrire mon enfant au CYCLE DE TENNIS

PRIX : 20 € en plus de l'inscription ANNEE au cours de NATATION SAISON 2018-19

Les activités PSYCHOMOTRICITE, DECOUVERTE MULTISPORTS, TENNIS sont suspendues durant les congés scolaires !

Cours adultes, remise en forme

L'AGISCA, dès septembre, devrait proposer des cours de remise en forme pour adultes (jogging, renforcement musculaire, aquafitness...) mais aussi mettre au point un programme destiné aux personnes qui voudraient se remettre doucement à l'activité physique.

Infos : inscrivez-vous à la newsletter via notre site www.agisca.be pour rester informé sur l'actualité de nos cours, de nos clubs et infrastructures.

Centre Sportif CSLI, Esplanade du Fair-Play 1
- 4920 Aywaille - 04 384 52 34
info@agisca.be - www.agisca.be
facebook : agisca ASBL

Danielle CORNET, Présidente de l'AGISCA

Perrine CLEMENT, mérite sportif aqualien 2017

Un public particulièrement nombreux a assisté, ce 25 mai dernier, à une belle soirée qui a débuté par la traditionnelle remise des chèques du Fonds des Jeunes sportifs. Les prix du concours « Photo Fair-Play » à l'initiative de la Commune d'Aywaille en collaboration avec l'Asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles ont ensuite été remis. Les élèves des Ecoles de Harzé (Gagnante du concours), de la Redoute (Prix de l'originalité) de l'Institut St-Joseph ainsi que le club du Royal Sougné-Remouchamps Sports ont reçu symboliquement un relais d'athlétisme des mains de Philippe Housiaux, Président du Panathlon pour leur participation au concours.

Équipes championnes ou montantes au terme de la saison 2017-2018 :

Royal Basket Club 4A Aywaille

Équipe de Provinciale 4B

Royal Harzé Football Club

Équipe de 4^e Provinciale

Royal Aywaille Football Club

Équipe des U15 et équipe des U17 provinciaux

Tennis de Table d'Aywaille

Équipe F de 4^e provinciale série C, équipe G de 5^e provinciale série F, équipe K division 7 provinciale série G

Performances individuelles :

Jimmy MARCOUX et Perrine CLEMENT, joueur et joueuse de Tennis de table et Eva NAGY, judokate

Prix du Mérite sportif 2017 :

Prix de l'amitié

Cadettes du RBC4A Aywaille qui auraient dû poursuivre leurs aventures sportives ensemble

Prix de la persévérance

Club de mini-foot de Sougné, pour son accession à la Division 2 Provinciale

Prix de la reconnaissance

Aywaille Moto Club pour l'organisation des nombreuses balades

Prix d'excellence des clubs

RDMC Bike Trial pour les résultats de ses adhérents et la grande qualité du club

Prix de la passion sportive

Benoît COMPERE pour ses nombreuses victoires et places d'honneur tant en Belgique qu'en France en VTT Enduro

Prix du dirigeant investi

Jean MALENGREUX pour ses qualités en tant que Président du VC La Redoute

Prix du jeune talent « en devenir »

Eva NAGY pour ses résultats prometteurs en judo

Prix du jeune talent « confirmé »

Jimmy MARCOUX pour ses succès significatifs en tennis de table

Prix du grand espoir

Eva GARRAUX pour toutes ses performances en natation

Le Prix du Mérite sportif 2017 a été décerné à Perrine CLEMENT, joueuse de tennis de table. Pour ses victoires et performances significatives en 2017 :

A la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (3 titres parmi d'autres)

Championne de Belgique en Dames C ; Championne provinciale en simple Junior filles ; vainqueur en Junior filles au Tournoi international d'Ostende.

A la Fédération Royale Ouvrière Belge de tennis de table : Championne de Belgique en simple Junior fille ; Championne de Belgique en double Dames A ; Vice-Championne de Belgique en simple Dames A.

Encore bravo à tous ces champions !

Christian GILBERT,
Echevin des Sports

La promotion du don d'organes

Ce 14 octobre 2018, vous pourrez vous présenter, entre 8 et 13h au service Population à l'Administration communale afin de faire une déclaration de don d'organes. Vous recevrez un porte-clés en guise de remerciement pour votre geste citoyen.

Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?

Elections communales :

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

* Avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;

* Jouir de ses **droits civils et politiques** ;

* Etre inscrit sur le registre des électeurs.

Tout citoyen peut s'adresser au service Population pour vérifier si lui-même, ou toute autre personne, figure sur la liste des électeurs. En cas d'erreur ou d'omission, une réclamation peut être introduite devant le Collège jusqu'au 12ème jour précédant celui des élections.

Elections provinciales :

En 2018, le vote électronique ne sera plus utilisé en Wallonie. Pour certains citoyens, le retour au vote papier sera une première. Pour les aider, une série d'outils sont mis à disposition afin d'accompagner tout électeur dans le choix de ses représentants.

Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête

Désormais, les votes exprimés en tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de raturer la/les case(s) au regard de son/leur nom.

Comment voter valablement

Case de tête

LISTE A	LISTE B	LISTE C
1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1
2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2
3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3
4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4
5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5

VOTE VALABLE

Un ou plusieurs candidats

LISTE A	LISTE B	LISTE C
1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1
2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2
3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3
4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4
5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5

VOTE VALABLE

Case de tête + un ou plusieurs candidats

LISTE A	LISTE B	LISTE C
1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1	1 CANDIDAT 1
2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2	2 CANDIDAT 2
3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3	3 CANDIDAT 3
4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4	4 CANDIDAT 4
5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5	5 CANDIDAT 5

VOTE VALABLE

Gratuité des TEC

Tous les trajets en bus circulant le jour des élections sur le réseau des TEC seront gratuits pour permettre aux électeurs de se rendre dans les bureaux de vote. Les horaires habituels du dimanche seront d'application (voir www.infotec.be).

Transport gratuit vers le bureau de vote

Pour les personnes isolées n'ayant pas de moyen de transport, l'administration communale mettra gratuitement à leur disposition l'**Aquamobil**.

Réservation obligatoire : 04 364 05 26

Transport adapté et gratuit

A l'occasion de ces élections, l'association **MOBILOK** propose de vous transporter – **Aller-Retour** – de votre résidence jusqu'à votre bureau de vote **gratuitement**, grâce au soutien financier de la Wallonie.

Public prioritaire : PMR en fauteuil roulant, PMR utilisant une tribune et PMR utilisant une béquille.

Infos et réservation : 04 375 46 72



Accompagnement

Le jour des élections, il est possible d'être accompagné d'un proche jusque dans l'isoloir.

Que faire pour bénéficier de cette mesure ?

Une demande doit être introduite au service Population de l'administration communale au plus tard le 13/10/2018

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Les personnes qui connaissent des difficultés dans le domaine du fonctionnement physique, mental ou de l'apprentissage, sensoriel, suite à une maladie chronique, dégénérative ou d'ordre psychique.

Les personnes dont la langue maternelle n'est pas une des langues nationales et qui éprouvent des difficultés de lecture.

Le vote par procuration

La procuration (une seule par personne) est donnée par vous-même (le « mandant ») au porteur de procuration (le « mandataire ») au moyen du formulaire disponible au Service Population, Catherine HAESSEN – population@aywaille.be ou sur le portail <http://electionslocales.wallonie.be>

Complétez-le et signez-le conjointement. Joignez au formulaire les pièces justifiant l'impossibilité de vous présenter au bureau de vote. Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Il devra donc, éventuellement, se rendre dans un bureau de vote différent de celui auquel il est convoqué lui-même.

Le mandataire devra être muni :

- de sa convocation et de la vôtre ;
- de sa carte d'identité ;
- du formulaire dûment complété ;
- du certificat ou de l'attestation requis(e).

Il n'est pas indispensable que cet autre électeur (appelé « le mandataire ») soit électeur dans la même commune que vous. Celui-ci doit simplement être électeur dans une commune belge.

Le vote par procuration peut être autorisé **uniquement pour les raisons reprises dans le tableau de la page suivante** :

Motifs	Pièce justificative
Maladie ou infirmité, en ce compris d'un parent, allié ou cohabitant	Certificat médical Attention : un médecin candidat aux élections ne peut pas établir le certificat
Raisons professionnelles ou de service	Attestation de l'employeur Pour les indépendants : déclaration sur l'honneur auprès de l'Administration communale
Les bateliers, marchands ambulants ou forains	Certificat délivré par le Bourgmestre de la commune de résidence
Situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire	Certificat délivré par l'établissement pénitentiaire
Convictions religieuses	Attestation délivrée par les autorités religieuses
Etudiants, pour des motifs d'étude	Attestation de la direction de l'établissement Certificat de l'organisation de voyages.
Séjour temporaire à l'étranger	A défaut : certificat délivré par le Bourgmestre de la commune de résidence sur demande à introduire au plus tard le 13 octobre 2018. Certificat disponible au Service Population

Notez que :

- * Un électeur ne peut être porteur que d'une seule procuration ;
- * Les électeurs européens et non-européens ne peuvent être porteurs d'une procuration que pour les élections communales, c'est-à-dire que celle-ci leur est confiée par un électeur européen ou non-européen. Il convient donc de donner procuration à un électeur qui participe au(x) même(s) scrutin(s) que soi ;
- * Les candidats aux élections ne peuvent être porteurs d'une procuration que si elle leur a été donnée par :
→ Leur conjoint ou cohabitant légal ;

- Un parent ou allié ayant fixé sa résidence principale à leur domicile ;
- Un parent ou allié jusqu'au troisième degré en cas de domiciles distincts.

Le Bourgmestre de la Commune attestera sur le formulaire de procuration le lien de parenté. De plus, un acte de notoriété sera joint au formulaire dans le cas où le mandant et le mandataire ne sont pas inscrits dans la même commune.

S'informer sur les élections

Vous avez encore des questions au sujet des élections ?
N'hésitez pas à consulter le portail [http://electionslo-](http://electionslocales.wallonie.be)

[cales.wallonie.be](http://electionslocales.wallonie.be)

Vous y trouverez une multitude d'informations et, au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement. Pour les jeunes, une brochure explicative et ludique « Je vote, mode d'emploi » éditée par Info Jeunes est disponible au guichet du Service population de l'Administration communale.

Infos : Commune d'Aywaille

Service Population, Catherine HAESEN
04 364 05 04 – population@aywaille.be

Vous trouverez, à la suite, les différents listes et candidats qui se présenteront au prochain scrutin communal dans l'ordre dans lequel elles ont été déposées à Aywaille le 14 septembre 2018 en attente de leur arrêt provisoire et définitif.

En raison des délais de réalisation et d'impression du journal communal, nous n'avons pu attendre ces arrêts provisoire et définitif prévus les 18 et 20 septembre 2018. Entre le 14 et le 20 septembre, il se pourrait que l'une ou l'autre modification puisse être apparue.

Progrès

1 Frédéric SEVRIN
40 ans - Employé
Stouqueu

2 Marianne GRIGNET-TOSSENS
54 ans
Awan

3 Olivier SCHMITZ
48 ans - Employé
Martinrive

4 Valérie BERTHOLET
49 ans - Employée
Awan

5 Raoul NOE
52 ans
Sougné-Remouchamps

6 Carina MEZIANE
48 ans - Employée
Aywaille

7 Fabian THOUMSIN
44 ans - Employé
Sougné-Remouchamps

8 Linda HARDENNE
66 ans - Retraitée
Harzé

9 Rony LOUON
40 ans - Indépendant
Awan

10 Delphine MATHIEU
34 ans - Employée
Sougné-Remouchamps

11 Martin COENEN
23 ans - Etudiant
Aywaille

12 Valérie MIOT
47 ans - Employée
Sougné-Remouchamps

13 Aurian HELLA
18 ans - Etudiant
Nonceveux

14 Suja PIRNAY
38 ans - Indépendante
Sougné-Remouchamps

15 Misha HEMMINGA
28 ans - Employé
Nonceveux

16 Elsa LEDOUX
30 ans
Aywaille

17 Didier DIRIX
67 ans - Enseignant
Aywaille

18 Milagros GONZALEZ LEON
52 ans - Enseignante
Harzé

19 Pierre DELHAES
54 ans
Aywaille

20 Liliane BRIFFOZ
66 ans - Retraitée
Sougné-Remouchamps

21 Thierry HODY
54 ans - Agent des Postes
Sougné-Remouchamps

22 Martine MATAGNE
56 ans - Employée SNCB
Nonceveux

23 René HENRY
60 ans - Retraité
Nonceveux

1 Thierry CARPENTIER
39 ans - Agriculteur
Sougné-Remouchamps

2 Laurence CULOT
48 ans - Vétérinaire
Sougné-Remouchamps

3 Dominique SIMON
58 ans - Entrepreneur en bâtiment
Harzé

4 Julie BENOIT
29 ans - Enseignante
Sougné-Remouchamps

5 Christian GILBERT
48 ans - Entrepreneur en jardin
Harzé

6 Stéphanie RESTEIGNE
44 ans - Infirmière
Kin

7 Jérôme BIEUVLET
32 ans - Directeur financier
Sougné-Remouchamps

8 Vinciane DEPIERREUX
43 ans - Responsable commerciale
Wallonie
Awan

9 Pascal CARPENTIER
45 ans - Area Export Manager
Aywaille

10 Nédá HAVELANGE-DUCHENE
43 ans - Indépendante (salon de
coiffure)
Dieupart

11 Renaud ANDRIEN
46 ans - Directeur général
Ernonheid

12 Sophie GOOSSENS
48 ans - Responsable financière
Nonceveux

13 Denis GAVRAY
32 ans - Régisseur de spectacles
Awan

14 Véronique BLOCK
45 ans - Éducatrice
Awan

15 Jérôme CORBESIER
43 ans - Directeur chez Kauffmann
Sougné-Remouchamps

16 Virginie DEPREAY
38 ans - Représentante commerciale
Deigné

17 Nicolas QUOILIN
26 ans - Commercial Export
Aywaille

18 Virginie LESENFANTS
35 ans - Responsable RH
Septroux

19 Michaël TOUSSAINT
47 ans - Courtier en crédits
Septroux

20 Majo HORION-VAN de WEERDT
66 ans - Psychothérapeute
Nonceveux

21 Philippe VERDIN
49 ans - Employé commercial
Ernonheid

22 Danielle CORNET
62 ans - Collaboratrice parlementaire
Havelange

23 Philippe DODRIMONT
54 ans - Député
à la Région Wallonne
Stoquéu

ecolo

1 Daphné WISLEZ
31 ans - Agent technique à l'A.I.D.E.
Gibet de Harzé

2 Yves MARENNE
55 ans - Directeur scientifique -
Responsable de projets à l'ICEDD
Harzé

3 Corine DUBOIS-DARCIS
59 ans - Ophtalmologue et naturaliste
Kin

4 Pierre GLAUDE
66 ans - Educateur retraité
Nonceveux

5 Virginie RANSART
46 ans - Animatrice au Centre culturel
de Chénée et comédienne
Harzé

6 Alain DOHET
54 ans - Biologiste au Luxembourg
Institute of Science and Technologies
Houssonloge

7 Maureen DUBUS
36 ans - Sexologue au Planning
familial d'Ourthe-Ambève
Remouchamps

8 François RUELLE
55 ans - Musicien professionnel à
l'Orchestre Philharmonique de Liège
Aywaille

9 Marie Paule FRENZEL-PALACIOS
52 ans - Pédicure
Ernonheid

10 Eckart PASTOR
77 ans - Professeur ordinaire retraité
de l'ULg (Langue et littérature alle-
mandes)
Aywaille

11 Ingrid DEHAESE
22 ans - Educatrice spécialisée
Awan

12 Jean-Michel CASTRO
39 ans - Chauffagiste indépendant et
agent d'accueil au Centre de Santé
de l'Ambève
Septroux

13 Lola RUELLE
25 ans - Etudiante en ressources
humaines à la HEPL
Aywaille

14 Nathane TEICHER
19 ans - Etudiant en histoire à l'ULg
Harzé

15 Silvia SBARZAGLIA
50 ans - Responsable commerciale
Pouhon

16 Jacques DEHAESE
65 ans - Formateur retraité et comédien
Awan

17 Anita WANGEN
65 ans - Professeure licenciée en
Langues germaniques à l'ULg
Ernonheid

18 Jacques BALANCIER
63 ans - Fromager retraité
Sedoz

19 Jean-Michel PAUL
57 ans - Technicien communal
Awan

- | | | |
|---|--|---|
| 1 Vincent MOYSE
31 ans - Conseiller dans un cabinet ministériel
Havelange | 9 Vincent CARPENTIER
31 ans - Educateur
Playe | 17 Pascal POTALIVO
68 ans - Retraité de la FN
Aywaille |
| 2 Roseline BODSON
34 ans - Ingénieur industriel
Awan | 10 Céline BEAUVOIS
30 ans - Puéricultrice
Havelange | 18 Caroline CHARLIER
37 ans - Conseillère dans une société de courtage
Remouchamps |
| 3 Yvan WOUTERS
51 ans - Agent pénitencier
Sougné-Remouchamps | 11 Jean CLOSE
51 ans - Dirigeant d'entreprises
Aywaille | 19 Jean Louis HELLIN
57 ans - Ouvrier
Houssonloge |
| 4 Annick DEVROEY
42 ans - Institutrice
Awan | 12 Déborah TROMME
35 ans - Maman au foyer
Aywaille | 20 Lisa HANLET
21 ans - Aide-soignante
Aywaille |
| 5 Mathieu DISTREE
33 ans - Militaire et étudiant en psychologie
Sougné-Remouchamps | 13 Daniel RIXHON
65 ans - Retraité de la CSC
Stoqueu | 21 Bruno RIXHON
53 ans - Employé Bpost
Aywaille |
| 6 Mégane LEFRANCOIS
25 ans - Employée HORECA
Aywaille | 14 Françoise COGNIAUX
49 ans - Animatrice en maison de repos
Deigné | 22 Mélanie LEPONCE
33 ans - Collaboratrice parlementaire
Aywaille |
| 7 Loïc GERMAIN
23 ans - Dessinateur projeteur
Sougné-Remouchamps | 15 Marc EVRARD
58 ans - Comptable
Aywaille | 23 Marc GILSON
56 ans - Ouvrier de maintenance en station d'épuration (AIDE)
Septroux |
| 8 Aurélie BANNEUX
37 ans - Responsable de service dans la grande distribution
Remouchamps | 16 Marie Paule WILKIN
69 ans - Retraîtée de l'enseignement communal
Aywaille | |

STOP & CHANGE

- | | | |
|---|--|---|
| 1 Cédric SOUGNEZ
38 ans – Indépendant
Aywaille | 3 Xavier MOMMER
27 ans – Surveillant
Aywaille | 5 Cédric GERARD
41 ans – Ouvrier
Sougné-Remouchamps |
| 2 Sonia MATTIOLI
46 ans – Vendeuse
Sougné-Remouchamps | 4 Sara POLET
28 ans – Demandeuse d'emploi
Aywaille | 6 Muriel CESAR
48 ans
Sougné-Remouchamps |

Localisation des bureaux de vote

Athénée Royal

Avenue François Cornesse 48

4920 Aywaille

Bureaux 1 à 6

Centre récréatif

av. de la Porallée

4920 S/Remouchamps

Bureaux 7 à 11

Ecole du Grand Mont

rue de Bastogne 107

4920 Aywaille

Bureaux 12 à 14

Finies les vacances ..., au travail !

Et oui, septembre a sonné, synonyme de rentrée scolaire mais aussi, bien souvent, de rentrée professionnelle. Chacun gardera le souvenir de vacances à la mer, à l'étranger ou tout simplement de bons moments passés en famille, entre amis, dans son jardin ou encore autour d'un barbecue. Mais toutes les bonnes choses ont une fin. Il est l'heure de se remettre au travail.

Certains ont déjà anticipé bien sûr afin de permettre à nos enfants, petits et grands, de réintégrer leur école, leurs locaux et ce, dans les meilleures conditions. Les uns sont impatients, les autres ont parfois les pieds lourds mais très vite, le rythme reprend, on revoit ses copains, on en découvre de nouveaux et c'est parti ...

Grâce à une collaboration entre nos cinq directeurs et le PO, les équipes éducatives se mettent en place. C'est évidemment un exercice très difficile, tenant compte de nouveaux décrets, de nouvelles normes, de nouvelles matières à intégrer. Vous aurez sans doute constaté, pour certains, quelques petites modifications au sein des équipes. Celles-ci se font toujours dans le souci d'une bonne organisation dans l'intérêt des enfants mais aussi celui des enseignants.

Cela demande parfois une petite période d'adaptation mais tout rentre très vite dans l'ordre. Comme je vous le disais, le Collège reste

toujours, bien entendu, très attentif à la qualité de l'enseignement et des projets prodigués dans nos écoles mais, également, veille à ce que tout cela se passe dans les meilleures conditions matérielles possibles. Cette année encore, des efforts importants ont été consentis afin de répondre aux souhaits de nos directeurs avec notamment, la réfection complète de la cours de récréation de l'école de Sougné-Remouchamps (35.000 €) ainsi qu'un agrandissement important de notre implantation de Harzé avec deux espaces complémentaires pour les maternelles et deux espaces pour les primaires, soit un investissement de 650.000 € répondant ainsi à un manque d'espace suite à l'augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant l'école du Grand Mont.

Au-delà de ces travaux importants, ce sont nos cinq implantations qui ont bénéficié de travaux généraux d'entretien (peinture, menuiserie, nouveau mobilier, matériel divers...).

Je remercie d'ailleurs nos services communaux pour l'intérêt porté à nos écoles. Avec pour chacune d'elle leur spécificité, qu'il s'agisse d'environnement, de sport, de science, de nature, d'immersion... nos écoles se portent bien. Les bons chiffres de cette rentrée scolaire sont un vrai encouragement pour nos directeurs et le

PO à poursuivre dans cette direction.

Mais tout cela ne serait pas possible sans la confiance que vous nous accordez en laissant l'éducation de vos petites têtes blondes à nos écoles et nous vous en remercions chaleureusement. Merci aussi à toutes nos équipes éducatives pour leur sérieux, leur compétence et leur implication dans leur fonction d'enseignant.

C'est un métier exigeant mais tellement important pour l'épanouissement et l'éducation des enfants. Enfin, je tiens à rappeler à chaque rentrée scolaire, quelques conseils en matière de comportements et de sécurité aux abords de nos écoles :

- Respectez les limitations de vitesse ;
- Évitez le parking sauvage ;
- Déchargez vos enfants du bon côté de la route ;
- Aidez-les à traverser ;
- N'hésitez pas à vous garer quelques mètres plus loin et accompagnez-les ;
- Partez à l'heure (cela évite bien du stress et de mauvais comportements).

Encore bonne rentrée à tous !

Xavier EHLEN,
Echevin de l'Enseignement

La rentrée dans nos écoles communales



Voici les premiers chiffres de la rentrée scolaire 2018-2019 dans nos écoles communales, ces chiffres importants sont bien sûr bénéfiques pour le maintien et la création d'emplois et la continuité de notre enseignement.

Evolution de nos écoles depuis l'année scolaire 2014-2015 :

2014-15 primaire : 428 élèves – maternel : 228 élèves
2015-16 primaire : 440 élèves – maternel : 239 élèves
2016-17 primaire : 469 élèves – maternel : 236 élèves
2017-18 primaire : 485 élèves – maternel : 242 élèves



	2017-2018	2018-2019
Awan	primaire : 121 maternel : 64	primaire : 135 maternel : 61
Kin	primaire : 84 maternel : 56	primaire : 83 maternel : 47
Harzé	primaire : 150 maternel : 65	primaire : 163 maternel : 77
S-Remouchamps	primaire : 68 maternel : 30	primaire : 67 maternel : 24
Nonceveux	primaire : 62 maternel : 27	primaire : 53 maternel : 23
Total	primaire : 485 maternel : 242	primaire : 501 maternel : 232

Une remorque ? Pensez à la déclarer !



Avec le retour des beaux jours, vous êtes nombreux à effectuer des activités de jardinage, quelques travaux ou un nettoyage de printemps. Vous êtes donc peut-être amenés à utiliser une petite remorque pour transporter

des déchets verts ou autres objets encombrants.

Mais saviez-vous que votre remorque **doit faire l'objet d'une déclaration dès son usage sur la voie publique ?**

En effet, les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 37,62 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 78,28 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg. Ces tarifs seront indexés dès le 1er juillet 2018.

Comment déclarer votre remorque ?

Il suffit d'utiliser le formulaire en ligne prévu à cet effet :

<http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/20552>

Pour mettre fin à la taxation si vous n'utilisez plus votre remorque, vous devez révoquer votre déclaration au moyen du même formulaire en indiquant la date de « mise hors d'usage ». Si votre remorque n'est pas déclarée et que vous faites l'objet d'un contrôle sur la voie publique, vous serez soumis à la perception immédiate de la taxe augmentée d'une amende de 100 € minimum.

L'Asbl Centre Médical Hélicoptère est un service médical d'urgence et de réanimation par Hélicoptère.

Il est disponible **7 jours sur 7, 24 heures sur 24, partout en Belgique**. Il intervient pour toute mission d'aide médicale urgente sur réquisition exclusive d'un centre d'appel unifié 112.

Quelques chiffres pour l'année 2017 :

- 2.583 cartes d'affiliation au CMH actives (en ordre de cotisation) dans notre commune ;
- 4,33 % = taux représentant le volume de cartes d'affiliation dans notre commune par rapport au volume total de cartes actives enregistrées dans la base de données du CMH (59.666 en 2017) ;
- 7,85 % = taux représentant le volume de cartes d'affiliation dans notre commune par rapport au volume total de cartes actives totales de notre province – le meilleur taux de toutes les communes liégeoises ;
- 1.792.261,55 € = le montant pour 2017 du contrat de leasing de l'hélicoptère ;
- 78 % des charges annuelles de fonctionnement sont directement liées à l'organisation du service et la mise à disposition de la machine ;
- 2.828 € = le coût réel moyen par mission de secours avec transport hélicoptère ;
- 1.550 € = le forfait facturé à tout patient transporté.

Avantage financier :

Sur base d'une facturation forfaitaire de 1.550 €, tout patient transporté par hélicoptère bénéficie d'un avantage substantiel de 1.278 €. Lorsque le patient est affilié au CMH et en ordre de cotisation, il bénéficie d'un avantage supplémentaire sur le montant forfaitaire de la facture de transport : **les montants non remboursés par la mutuelle ou toute autre assurance sont pris en charge par l'Asbl Centre Médical Hélicoptère**. Sur base des remboursements appliqués par convention par les mutuelles pour toute mission de secours hélicoptère, cet avantage supplémentaire est estimé à une moyenne de 465 €. En étant en ordre d'affiliation et en ordre de mutuelle, le transport en hélico est donc gratuit.

Montant annuel de l'affiliation : 30 € pour une personne seule ou 47 € pour une famille.

Affiliez-vous au 086 45 03 39 ou remplissez le formulaire sur www.centremedicalheliporte.be.



Terre Asbl menacée par les détrit

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre Asbl. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Pourquoi donner ?

Emploi – L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre Asbl de créer 250 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement – 57 % du textile

récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 20 magasins de Terre Asbl. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.



Solidarité – Terre Asbl soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Comment donner ?

- **Donnez uniquement des vêtements réutilisables** (propres et secs). Les déchets

déposés dans les bulles menacent directement les emplois.

- Emballez les vêtements dans un **sac fermé** (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).

- Liez les **chaussures par paire** (à l'aide des lacs ou d'un élastique).

- Terre reprend aussi les **accessoires** (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le **linge de maison** (draps de lit, essuies, nappes...).

- **Si une bulle est pleine**, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle ou sur notre **page Facebook** « Terre asbl ».

Gestion des Balsamines Ruisseau de Paradis

Depuis 2016, l'asbl l'Ardonne, le Contrat Rivière Amblève et les partenaires du PCDN vont arracher des balsamines de l'Himalaya dans le ruisseau de Paradis. Ces plantes invasives étouffent la végétation locale et disparaissent en hiver ce qui fragilise les berges du ruisseau.

La gestion fonctionne très bien car les bénévoles trouvent de moins en moins de ces plantes et la végétation indigène se développe de nouveau sur les rives du ruisseau.

Entretien des sépultures : quelles sont vos obligations ?

A l'approche de la Toussaint, il nous semble opportun de rappeler certaines règles et obligations.



D'un point de vue légal, l'entretien des concessions, de leurs plantations et des entre-tombes incombe au titulaire ou à ses ayants-droits et non à la Commune. En prenant un emplacement dans un cimetière, son titulaire s'engage à entretenir celui-ci pendant toute la durée de la concession. Il s'agit donc bien d'une obligation contractuelle qui, si elle n'est pas respectée peut entraîner la perte du droit de concession sans remboursement ni indemnité. On parle de concession et non uniquement de sépulture dans la mesure où les terrains concédés non encore aménagés ou les caveaux en attente d'une première inhumation sont également concernés. L'affichage pour défaut d'entretien couvre plusieurs situations et la concession peut être :

- * malpropre ;
- * envahie par la végétation (pour rappel, aucune plantation ne peut excéder 1,5m de hauteur ni déborder sur les concessions voisines ;
- * délabrée, effondrée ou en ruine ;
- * dépourvue de signe indicatif de sépulture permettant au minimum d'identifier la sépulture : nom de la famille, des différents défunts inhumés ou des bénéficiaires ;
- * non aménagée, même en l'attente d'une première inhumation, la concession doit être aménagée. Le monument doit être posé sur le caveau et pour les concessions en pleine terre sans monument, l'emplacement doit être délimité avec précision (bordures...) et l'intérieur du cadre doit être aménagé de manière à empêcher la pousse de végétation indésirable.

A défaut de réaction des ayants-droits, une procédure de constat d'abandon peut être enclenchée.

Nous vous rappelons également que l'article 44 du règlement communal concernant les cimetières prévoit que : "les travaux importants (pose de monuments, terrassement...) qui se feront à l'occasion de la Toussaint, devront être effectués pour le 28 octobre de l'année civile au plus tard. Tous travaux généralement quelconques de jardinage et d'entretien des signes indicatifs de sépulture sont interdits entre le 30 octobre et le 2 novembre inclus".

Information complémentaire :
Service sépulture, 04 364 05 17
ou via energie@aywaille.be

Nuit de la Chauve-Souris



Une animation a été organisée le samedi 11 août par la commune d'Aywaille et la locale Natagora Pays Chantoire. L'occasion de mieux comprendre ces petits mammifères et de pouvoir les observer en plein vol.

Inauguration de nouveaux panneaux dans la carrière du Goiveux

Suite à l'aménagement de la Maison du Caillou, au placement de nichoirs et à la sécurisation du concasseur, de nouveaux panneaux didactiques ont été placés dans la Réserve naturelle de la Heid des Gattes au niveau de l'ancienne carrière du Goiveux.

En tout, c'est une quinzaine de panneaux qui ont été inaugurés le dimanche 16 septembre 2018.

Ces panneaux ont été subsidiés par un projet européen, le projet Découvertes nature et le PCDN d'Aywaille.

Cimetières nature : tri des déchets [Toussaint]

Cette année, c'est le cimetière de Dieupart qui recevra son label « Cimetière nature ». Le tri des déchets est pris en compte pour l'obtention de ce label.

Petit à petit, vous allez voir apparaître des logettes de tri dans les cimetières. Merci de bien vouloir séparer les déchets compostables des non-compostables, particulièrement en période de Toussaint.

PCDN

Les projets continuent pour le PCDN ...

Une journée de sensibilisation sur les pollinisateurs, une balade organisée autour de la mare d'Havelange et des arbres Napoléon, les potagers partagés, l'entretien des pelouses sèches ...

Tous ces projets sont initiés et portés par des citoyens de la commune. Si vous aussi voulez aider la nature, n'hésitez pas à participer à la prochaine réunion plénière du PCDN.

Anne-Cécile NEYCKEN, 04 364 05 19
<http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/>

Sentier école de Harzé

Le vendredi 8 juin 2018, les élèves de 4^e de l'école communale de Harzé ont présenté leur sentier à leurs parents et aux responsables communaux.

Avec l'aide du projet « sentier.be » et des ouvriers communaux, ils ont réalisé des plantations (haies, fruitiers, prés fleuris...) et des abris pour animaux (insectes, oiseaux, hérissons...). Ils sont maintenant parrains du sentier et veilleront à ce qu'il continue à accueillir la biodiversité.



Photo : C. Heinesch

Plantons du lierre



Pour favoriser les différentes espèces d'insectes pollinisateurs, il faut évidemment planter une grande diversité de plantes de variétés locales dans votre jardin. Il faut également veiller à ce que le pollen et le nectar soient disponibles du début du printemps à l'automne. C'est pourquoi le lierre est très important.

En effet, le lierre rampant (Hedera Helix) est une des dernières plantes à fleurir en automne et la seule plante hôte de l'abeille collète du lierre. C'est aussi une des premières à porter ses fruits au printemps ; ce qui nourrira les oiseaux.

Semaine de l'arbre 2018 : les petits fruitiers



Des activités seront organisées du 19 au 25 novembre sur toute la Wallonie. Des plants fournis par le Service public de Wallonie seront distribués le week-end du 24 et 25 novembre. Plus d'infos :

Trophée du Mérite citoyen



Le 2 juin dernier, les Prix du Mérite Citoyen ont été remis aux Bénévoles de l'association Altéo pour leur service de transport et d'accompagnement de malades ainsi qu'à Monsieur Edgard DESSY et son épouse Germaine PIRET, pour leur implication et longévité au sein de différentes associations (Syndicat d'Initiative de Sougné-Remouchamps, Cercle horticole, Gad'lis, Exploration du monde...)

Madame MOOREN et Messieurs SIMONET, DELLEVAUX et ECKHAUT ont, quant à eux, reçu le Prix du geste citoyen pour être venus au secours de citoyens en danger. Félicitations à toutes et tous !

Thierry CARPENTIER, Bourgmestre ff

Un nouveau club à Aywaille

Le 19 août dernier, le tournoi en tripléte du nouveau club de pétanque aqualien « Aywaille Boule Club » a connu un beau succès.



Venez, vous aussi, découvrir le bel aménagement communal des pistes, à proximité du Centre sportif, Esplanade du Fair-Play et rejoindre ce club hyperactif à l'occasion d'un prochain tournoi.

« ABC » vous accueille pour les entraînements tous les mardis de 17 à 22h et tous les deuxièmes dimanches du mois de 14 à 20h.

Infos : 0495 75 02 71

Vente groupée de bois marchands

La vente groupée de bois « Marchands » se déroulera le **vendredi 5 octobre 2018 à 9h** au Centre Récréatif à S-Remouchamps.

Les catalogues sont à enlever à l'Administration communale d'Aywaille. La vente sera faite par soumissions.

Infos complémentaires :

Département Nature et Forêts - 04 247 99 90

Pour les lots appartenants à la Commune d'Aywaille, renseignements auprès de :

Madame Dominique DEGRAVE - 04 364 05 10

Prix du Mérite artistique, Fonds des Associations culturelles et Exposition Lepage

Le 14 août dernier, la Commune a eu le plaisir de mettre à l'honneur tous ceux qui s'investissent au quotidien pour la Culture à Aywaille.

Le Fonds des Associations Culturelles, d'un montant de 6094 €, a été ainsi réparti entre Aqualia Band, les Echos d'Aywaille, l'ensemble vocal Petite Marie, Aqualia Scrabble, les Cabris du Val d'Ambève, le Cercle l'Avenir de Paradis, l'atelier des Gad'lis, Exploration du monde, hARTzé, Présence et Action Culturelles (PAC), Projart'School et El Paso.



Ce fut également l'occasion de remettre le prix du Mérite Artistique. 12 candidats avaient postulé et, après délibération du Jury sur leur dossier, le Mérite a été attribué

conjointement à Martine NATALIS (Atelier des Gad'lis) et Patrick RIEZ (Cabris du Val d'Ambève) pour leur investissement au sein de leur association.

L'exposition consacrée à Paul LEPAGE et l'atelier de Guy LECLERCQ qui se sont tenus les 14 et 15 août ont encore drainé bon nombre de visiteurs. Merci à tous les collectionneurs privés qui ont permis la mise sur pied de ce bel événement.

Ne manquez pas le dernier livre de Monsieur Etienne LIBERT, "Paul Lepage : portrait sans retouche".

Le groupe vocal Petite Marie de Harzé fête ses 10 ans



Depuis sa formation en 2008, la Petite Marie a repris dans ses nombreux concerts des dizaines de chansons interprétées majoritairement en français

Le chœur rassemble aujourd'hui une petite cinquantaine de choristes et est très fier de pouvoir chanter à cinq voix : soprano, mezzo, alto, ténor et basse. C'est une chance !

Tous les choristes sont des amateurs qui ont une furieuse envie de chanter. La convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous. Que demander de plus ?

Pour fêter son dixième anniversaire, la Petite Marie vous invite au Centre récréatif à S-Remouchamps le **samedi 17 novembre à 20h** et le **dimanche 18 novembre à 15h** pour un concert qui comptera une vingtaine de chansons inédites !

Prix : 10 € sur place – préventes : 8 € à partir du 1er octobre au 13 novembre chez Francine VERDIN au 04 369 26 25 ou 0473 45 01 89 ou encore à la librairie Roka et au Garage Passion Nature à Comblain.

Christian GILBERT, Echevin de la Culture



Dans le cadre du Plan d'Urgence et d'Intervention, le Collège communal a décidé d'adhérer au système d'information fédéral Be-Alert.

A partir de ce système, des messages d'alertes et d'information d'urgence peuvent être envoyés par les ministres, gouverneurs, bourgmestres et autres responsables de la planification d'urgence... à toutes les personnes inscrites sur cette plateforme. **L'inscription des particuliers est gratuite et se fait très facilement sur le site www.be-alert.be**

Grâce à Be-Alert, vous pourrez alors être averti gratuitement par sms, par courriel ou par téléphone si une situation d'urgence se produit dans votre quartier ou dans la zone dans laquelle vous vous trouvez.

Ainsi, vous saurez directement que faire pour votre sécurité et celle de vos proches.

Afin que les démarches et l'investissement en termes de sécurité et d'information en cas de crise adoptées par la commune pour votre sécurité valent la peine et soient soutenues, nous vous remercions de faire la démarche de vous inscrire en nombre à Be-Alert.

Informations complémentaires sur le système : www.be-alert.be

Contact center de crise



Par ailleurs, nous vous informons aussi que le Collège communal a décidé, dans cette même optique et politique de planification d'urgence de s'inscrire auprès du Service Public Fédéral Intérieur afin de pouvoir bénéficier d'un Contact center de crise pour l'information de la population en situation d'urgence.

Numéro d'info activable 24h/7j

Pour la période 2018-2021, la mise en œuvre de cette infrastructure est réalisée par le biais d'un accord-cadre en collaboration avec la société belge IPG. Grâce à une veille permanente (24h/7j), il est possible d'ouvrir ce numéro d'information dans un



délai d'une heure. Le Contact center peut traiter jusqu'à 420 appels par heure. Le nombre d'opérateurs peut être adapté suivant les besoins. Ces opérateurs sont formés en collaboration avec le SPF Intérieur et le SPF Santé publique.

Le SPF Intérieur et le SPF Santé publique ont par ailleurs convenu de la possibilité de traiter par le biais du Contact Center de crise, tant les appels 'D5' (information générale) que les appels 'D2' (information aux victimes et proches de victimes). Les appels 'D2'

seront traités par du personnel spécialisé dépêché par le SPF Santé publique.

Toute autorité locale confrontée à une situation d'urgence peut y avoir accès dans le cadre de ses missions de gestion de crise et ce, en appui au responsable information et aux personnes habilitées à gérer une crise.

Impact financier

Il n'y a pas de frais d'abonnement pour l'autorité locale. Seuls les coûts liés à l'activation et l'utilisation effective du Contact center seront à supporter par l'autorité qui active et utilise le Contact center en situation d'urgence. Ces coûts recouvrent tant les frais de personnels induits par l'activation du Contact center que les frais liés aux communications téléphoniques durant la mise à disposition du numéro d'information à la population.

Pour toute autre information :

Jean-Marc Havelange, Coordinateur de Planification d'Urgence, 04 364 05 08 – jean-marc.havelange@aywaille.be

D.E.A. - Défibrillateur Entièrement Automatisé ou D.A.E. - Défibrillateur Automatique Externe



Pour rappel, ces appareils sont présents dans toutes les implantations scolaires de notre entité, à la salle de Havelange, au Centre sportif, à la piscine, à l'Hôtel de Ville d'Aywaille, au CPAS, à la bibliothèque d'Aywaille, au complexe footballistique de la Porallée, au Centre récréatif et à la Maison du Tourisme à Sougné-Remouchamps ; bref, une relative bonne couverture du territoire communal.

Le DEA est préconisé lors d'une fibrillation ventriculaire c'est-à-dire lors d'un dérèglement du rythme électrique du cœur provoquant ainsi un arrêt soudain de la circulation du sang vers le cœur.

Utiliser un défibrillateur à temps permet de réactiver à nouveau les contractions en délivrant des chocs électriques pour que le cœur batte de nou-

veau normalement. L'appareil, dès que les électrodes sont placées, analyse l'activité et ce rythme cardiaque et délivre ou non un choc électrique ou défibrillation.

Le taux de survie sans séquelle d'un patient peut augmenter de 30 % grâce à l'utilisation d'un défibrillateur suivi d'un massage cardiaque.

L'utilisation d'un défibrillateur est un **geste responsable**.

Le défibrillateur est efficace, facile à utiliser et sécurisé avec interface ergonomique. Il peut sauver une vie dans **les 5 premières minutes** avant l'arrivée des premiers secours. Tout le monde peut utiliser un défibrillateur même si on n'a pas de notions de base en secourisme.

De plus, le sauveteur est guidé vocalement par le DEA tout au long de son intervention et parfois les instructions apparaissent sur écran LCD. Notons qu'aucune charge n'est retenue contre une personne qui a tenté de sauver une vie en utilisant un DAE.

Aujourd'hui, **le défibrillateur** est intégré dans les lieux publics et les milieux professionnels.

Cela permettra de diminuer le nombre de victimes dues à un arrêt cardio-respiratoire.

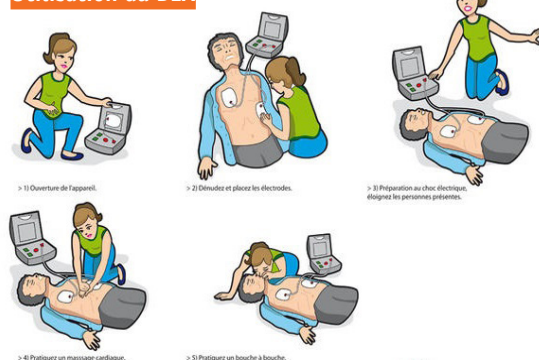
L'utilisation d'un DEA est-elle risquée pour le sauveteur ?

Normalement non, si on suit bien toutes les instructions et les consignes d'utilisation surtout si vous avez un minimum de formation de sauveteur secouriste.

Toutefois, il est conseillé de ne pas toucher le patient durant l'intervention pour que le défibrillateur fasse pleinement son travail et pour éviter les risques d'électrocution.

L'asbl AGISCA organise chaque année fin août, début septembre une formation pour tous les responsables de clubs et associations occupant ses locaux et la commune d'Aywaille réitérera une formation à destination des enseignants et des membres des administrations.

Utilisation du DEA



Consultation du public dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme

Le Code du Développement Territorial (CoDT), entré en vigueur le 1er juin 2017, a modifié les modalités de consultation du public dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme.

En effet, aux côtés de l'enquête publique, on retrouve désormais l'annonce de projet. L'annonce de projet consiste en une « **enquête publique allégée** ». Elle permet de faire participer les voi-

sins directs d'un projet dont l'impact concerne le voisinage immédiat et qui modifie peu le cadre de vie. Dans l'hypothèse où un projet requérant l'obtention préalable d'un permis d'urbanisme rencontre certains *critères listés par le législateur* (articles D.IV.40, R.IV.40-1 et R.IV.40-2 du CoDT), la demande de permis est soit soumise à enquête publique, soit soumise à annonce de projet. En revanche, si le projet ne rencontre pas un de ces critères, aucune consultation du public n'est obliga-

toire dans le cadre de l'instruction de la demande de permis d'urbanisme. Dès lors, **la consultation du public n'est pas automatique** dans le cadre des demandes de permis d'urbanisme. Vous trouverez, ci-dessous, un tableau synthétisant succinctement les principales différences entre une enquête publique et une annonce de projet. Le service Urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Enquête publique	Annonce de projet
Affiches jaunes (sur le terrain et aux valves de l'Hôtel de Ville)	Affiches vertes (sur le terrain et aux valves de l'Hôtel de Ville)
Envoi individuel d'un avis d'enquête aux occupants d'un bien situé dans un périmètre de 50 mètres par rapport au projet	Pas d'envoi individuel d'un avis aux occupants d'un bien voisin
Réalisée en cas de dérogation au plan de secteur, de dérogation aux normes d'un Guide régional d'urbanisme, de transformation de biens classés, de construction d'un magasin de plus de 400 m²...	Réalisée en cas d'écart aux indications d'un Guide régional d'urbanisme, d'écart à un permis d'urbanisation, de construction d'un bâtiment présentant une profondeur de plus de 15 m et dépassant de plus de 4 m les bâtiments érigés sur les parcelles contiguës...

Calendrier manifestations 2019

Tous les organisateurs de manifestations et autres événements (sports, culture, fêtes de quartier, expositions...) qui se dérouleront en 2019 sur le territoire de la commune d'Aywaille, doivent *impérativement* pour le 14 octobre prochain, communiquer toutes leurs informations (intitulé, date, lieu, prix d'entrée, description, photo...) afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année prochaine et de les faire figurer sur le site internet. Ces informations seront aussi transmises à la Maison du Tourisme OVA pour la réalisation des différents agendas.

! Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser, en double exemplaire, au Collège communal, une demande officielle d'organisation accompagnée des formulaires officiels (police) et pièces utiles (carte IGN avec tracé(s), plan de situation, descriptif précis de la manifestation, demande d'aide logistique, nombre de participants attendus, horaire de passage...), au minimum deux mois avant la date de celle-ci.

Nous vous rappelons aussi de ne pas oublier les modalités spécifiques liées à la charte à respecter en matière de circulation en forêts et gestion des déchets et du balisage.

Appel aux volontaires



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques-CF asbl, section de Liège est active dans toute la Province pour aider financièrement les affiliés, pour les accompagner et les aider dans toutes les activités qu'elle organise : ateliers, grandes excursions, rencontres, sorties diverses... Pour réaliser ses projets, elle a besoin de volontaires motivés !

Info : 04 344 22 62

www.ms-sep.be - liege@ligue.ms-sep.be
rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège

Service de transport adapté pour personnes à mobilité réduite en Ourthe-Amblève



Pour en bénéficier, deux conditions :

1. Habiter une des 14 communes de l'Ourthe-Amblève : Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir, Ferrières, Liernux, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Theux, Trooz.
2. Eprouver des difficultés de déplacements dues à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

Votre vie sociale, familiale et culturelle est de plus en plus limitée. MAIS :

- * Vous devez vous rendre à un rdv médical, en revalidation ... ?
- * Vous avez envie de rendre visite à un membre de votre famille ?
- * Vous voulez aller au restaurant, au cinéma, visiter une exposition, aller à la côte belge, etc. Un simple coup de fil à la permanence, et tout s'arrange ! Nous sommes là pour vous accompagner.

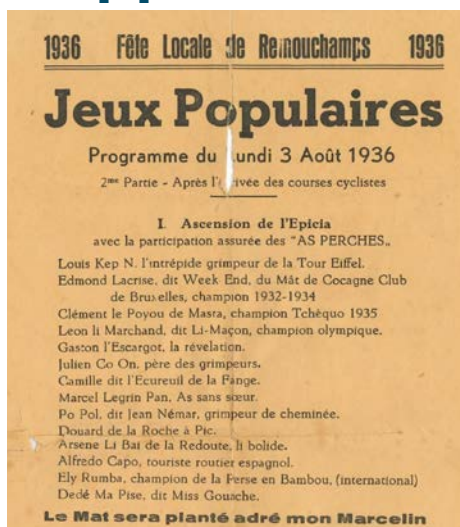
La plus-value de notre service :

Etre présent en journée, en soirée, les weekends et jours fériés, 7 j sur 7, de 8 à 22 h.

Info & réservations :

04 375 46 72 ou 0465 21 38 02,
du lundi au vendredi de 9 à 17h

Jeux populaires en 1936



Dans notre édition de mars dernier, nous avons fait un appel au sujet d'une affiche présentant une fête locale à Sougné-Remouchamps avec des jeux populaires.

Le programme du 3 août 1936 était présenté non sans humour et parlait de l'ascension d'un épicéa. Madame Malempré de Remouchamps nous a contacté pour nous informer que le mâle était planté chez son grand-père Marcelin NATALIS, qui habitait rue de Louveigné (ancienne taverne des Touristes) en face de l'Hôtel de la grotte. Des aubettes étaient installées non loin de là, près de l'Amblève en face de l'Hôtel Bonhomme. Madame Andrée DESSY a complété l'information en racontant qu'il y avait au moins 3 fêtes de quartier à l'époque à Remouchamps : place Renoufosse, au début de la rue de Louveigné, près de la grotte et sur la place de Sougné ; cette dernière fête ayant persisté au fil des ans avec des jeux populaires pour les enfants mis en place par le Royal Syndicat d'Initiative avec l'aide d'associations locales et des écoles du village. M. Maréchal d'Aywaille nous a encore précisé que les animations étaient précédées de courses cyclistes très populaires au cours desquelles des champions locaux s'illustraient. Merci à ces personnes pour ces renseignements très intéressants.

Centenaire de la fin de la guerre 14 - 18

Afin de commémorer le centenaire de l'Armistice de la « Grande Guerre », l'Administration communale, en collaboration avec les Associations patriotiques d'Aywaille, organisera diverses activités.



Les élèves de 6ème primaire de toutes les écoles de l'entité visiteront la caserne du 12e de ligne à Spa et son musée, **les 25 et 26 octobre 2018.**

Les élèves de l'école de Harzé planteront un arbre du souvenir et organiseront une exposition le **vendredi 9 novembre 2018.**

Par ailleurs, le Collège communal, en collaboration avec le War Heritage Institute, a décidé de mettre à l'honneur les soldats de la commune tombés au front en apposant sur leur tombe un macaron spécialement réalisé pour cet événement. Les cimetières dans lesquels reposent ces héros seront aussi identifiés à l'aide de la plaquette ci-dessous illustrée.



Enfin, **le dimanche 11 novembre 2018**, après les hommages aux différents monuments des villages de la commune, la population sera invitée à participer à un office en l'église Saint-

Pierre suivi d'un défilé dans les rues d'Aywaille et d'une cérémonie au monument du parc communal Louis Thiry. Ce moment de souvenir sera animé par l'Ensemble instrumental Les Echos d'Aywaille qui donnera, à la suite, un concert apéritif sous chapiteau placé dans le parc. D'autres animations (conférences, exposition ...) viendront encore compléter ce programme. Invitation à toutes et tous, petits et grands, à participer à ces événements.



Rejoignez le War Heritage Institute et parrainez un « Héros Oublié »



C'est simple ! Surfez sur www.wardeadregister.be et cherchez une tombe d'un mort au combat rapatrié dans votre commune. Vous pouvez alors devenir parrain ou marraine en visitant cette tombe de temps en temps, en déposant des fleurs, en recherchant la biographie de votre soldat ou en réalisant une activité créative à son sujet. Confirmez ce parrainage en ajoutant une photo ou une vidéo de vos réalisations à la fiche de votre soldat sur ce même site internet.

**Info : le blog de www.aywaille.be
04 384 40 17**

Les soldats aqualiens de la Grande Guerre

L'occasion est belle pour vous rappeler que Messieurs Etienne COMPERE et Etienne LIBERT ont réalisé un ouvrage recensant les 333 hommes de la commune d'Aywaille qui ont participé à la « Grande Guerre ». Ce livre présente le portrait et les états de service de ces soldats avec l'une ou l'autre illustration ou détails précis relatifs à leur implication ou participation dans le conflit. Une partie du livre est encore consacrée aux monuments commémoratifs érigés sur le territoire communal. Cette notice historique intitulée « Les soldats de l'entité d'Aywaille engagés dans la Grande Guerre » intéressera à coup sûr quiconque étant féru d'histoire locale ou à la recherche de l'histoire de ses aïeux (prix de vente 20 €).

Notez aussi que Messieurs COMPERE et LIBERT ont également rédigé « Les patriotes d'Aywaille, mémorial 40-45 » présentant les

portraits et états de service des hommes et des femmes de la commune qui se sont engagés dans la défense de notre pays et de nos libertés durant la Seconde Guerre mondiale (prix de vente 45 €).

Etienne COMPERE a encore écrit sur d'autres soldats en présentant l'histoire des jeunes gens appelés à servir dans les armées de Napoléon « Les soldats d'Aywaille sous la période française - Conscription d'Aywaille, Remouchamps, Harzé, Ernonheid et Deigné » (prix de vente 25 €).

**Paiement et réservation des livres
sur le compte BE60 0618 7698 6070
d'Etienne Compère
(livraison dès réception du paiement).**

Xavier EHLEN, Echevin des Affaires patriotiques

Agenda

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Balades ENEO – Section Aywaille

Balades (+/- 20 km) le 1er lundi du mois à 9h30.

RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël.

Info : R. MINGUET 0477 52 52 21 –

morol.minguet@gmail.com

Balades (+/- 15 km) les 2e et 4e lundis du mois, à 9h30.

RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël.

Info : M. BOLLIN 0497 66 95 86 –

marcel.bollin@gmail.com

Balades de +/- 3 km et +/- 7 km le 2e jeudi du mois, à 14h.

RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël.

Info : A. THEWISSEN 0476 32 84 09 –

auguste.thewissen@gmail.com

OCTOBRE

Samedi 6 octobre - Souper annuel à Paradis

Au Cercle Royal dramatique l'Avenir Asbl, Paradis 60.

Info : R. BRISBOIS 086 43 35 92

Samedi 20 octobre - Concours de belote à

Ernonheid

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole".

nfo : Ph. VERDIN 0495 32 87 51

Vendredi 26 octobre - Jogging d'Halloween à

Aywaille

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole".

Info : Y. MAGNEE 0495 12 21 58 - D. LECLERCQ 0496

35 21 88 - www.eventstrail.be - www.facebook.com/eventstrail

eventstrail

Mercredi 31 octobre - Halloween à Ernonheid

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole".

Info : Ph. VERDIN 0495 32 87 51

NOVEMBRE

Dimanche 1er novembre - Marche ADEPS à

Paradis-Harzé

Organisée par le Royal Cercle l'Avenir Asbl, Paradis 60.

Info : M. VERHOEVEN 0477 81 87 38

Dimanche 4 novembre - Fête de la Saint-Hu-

bert à Harzé

Info : Ch. SIMON 04 384 65 20

Jeudi 15 novembre - Conférence du Cercle

horticole l'Ambève fleurie

Au C.R. à S-Remouchamps à 19h30.

Info : A. DESSY 04 384 52 42

Dimanche 25 novembre - Saint-Nicolas des

enfants à Ernonheid

Organisé par l'Asbl Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole".

Info : Ph. VERDIN 0495 32 87 51

Diversité d'artistes et richesses créatives au programme ...

Les Rendez-vous culturels de juillet et de septembre au Château de Harzé ont encore tenu toutes leurs promesses.



Les nombreux visiteurs ont pu apprécier la maîtrise des fractales de Christian CHAUFHEID, le coup de crayon abstrait de Brigitte LHOEST, les toiles surréalistes de Roland AE COLLIGNON, la dextérité du couteau de Maria-Jeanne GILLES, les compositions figuratives et poétiques de Ghis-

laine REINHARDT et le façonnage de messages en 3D par Geneviève VERRETH.



Ne manquez pas le 5e rendez-vous de cette année, en allant à la découverte, **du 22 au 25 novembre prochain**, de **Rachel Alexandre FREDERICK** : Peintures à l'huile
Anne-Cécile NEYCKEN : Peintures
et **Brigitte ZIEGER** : Peintures, sculptures
A noter que cette exposition se déroulera en même temps que le marché de Noël au Château de Harzé. Enfin, la dernière exposition pour l'année 2018 se tiendra du **13 au 16 décembre**.

Merci à nos partenaires qui soutiennent ces événements culturels entièrement gratuits.

Brochure détaillée des expositions disponible gratuitement au Château de Harzé, à la Maison du Tourisme, au RSI Aywaille et à l'Administration communale d'Aywaille
Rens : elodie.damblon@aywaille.be
04 364 05 06 / 04 384 40 17
www.quefaire.be - www.aywaille.be Blog et Facebook



Rentrée des associations culturelles

Développer la et/ou sa culture, une autre bonne résolution ! Vous avez le choix avec près de 20 associations culturelles permettant la pratique de la musique, du théâtre ou de la peinture en passant par le scrabble ou encore la danse populaire et les conférences diversifiées.

L'Atelier « Les Gad'lis »

CEC Les GAD'LIS Rue de la Reffe 11 à S-Remouchamps vous propose des ateliers hebdomadaires de céramique, dessin-peinture, modelage-sculpture ainsi que des stages pour adultes, ados et enfants.
Reprise des ateliers dès le 18 septembre.

Infos : 04 360 80 42 – info@lesgadlis.be – www.lesgadlis.be

Exploration du Monde

EXPLO EXPLORATION DU MONDE
Les lundis à 20h15 au Centre récréatif à S-Remouchamps.

1^{er} octobre 2018 : Trois ans d'aventures autour du monde par SIPHAY VERA ;
5 novembre 2018 : Jérusalem ? La ville monde par HADRIEN CRAMPETTE ;
3 décembre 2018 : Laponie, Le peuple du Renne par DANY MARIQUE ;
28 janvier 2019 : Route Napoléon, Promenade sur les chemins de l'histoire par DANIEL DRION ;
25 février 2019 : Croatie, Un trésor en Méditerranée par PATRICK BUREAU ;
18 mars 2019 : Côte est américaine, De New York à Miami par MARC POIREL .

Rens. abonnements et réservations : Mme Germaine DESSY 04 384 52 47

Projart'school asbl

Cette « école » est aussi le prolongement de la troupe de comédies musicales « Projartist » qu'elle « approvisionne » aussi avec ses élèves pour les intégrer dans une dynamique artistique globale. Cours de théâtre, chant, danse (éveil, bases classiques, multi-danse, hard funk), guitare d'accompagnement sans solfège,

psycho-cirque, cirque, claquettes américaines. Cours donnés à Awan, Harzé, Sprimont, Xhoris et Aywaille.

Infos : 0497 51 46 71 – 0497 72 65 46 – projartist@gmail.com

Théâtre wallon



Comédie en 3 actes présentée par la troupe du Cercle Royal dramatique l'Avenir Asbl, Paradis 60.
Samedi 17 et 24 novembre à 20h et dimanche 25 novembre à 14h à la salle de Paradis (Paradis 60).

Info : R. BRISBOIS 086 43 35 92

Les Cabris du Val d'Amblève



Nous sommes là pour vous aider à faire le premier... pas de sorte que... la danse continue ! Séances hebdomadaires au Centre récréatif à S-Remouchamps. La reprise des cours pour les danses ardennaises dès **le mercredi 5 septembre** :
- de 19h10 à 20h10 : niveau « danseurs débutants et perfectionnement »
- de 20h10 à 22h10 : niveau « danseurs avancés et démonstrations ».
Pour les danses du Monde dès **le vendredi 7 septembre** de 20h à 22h. Local : foyer du Centre récréatif communal. Essais gratuits et sans engagement durant le mois de septembre.

Infos : 04 384 58 88 – 0479 94 87 99 – www.cabris.be

Aqualia scrabble



Venez partager un moment de loisir agréable et

convivial... Rejoignez-nous au Centre récréatif à S-Remouchamps pour une partie de Scrabble Duplicate. **Amicales : lundi à 19h30 et mercredi à 14h.**

Infos : D. LEBER 0486 64 67 65 – info@aqualia.be – www.aqualia.be

Musique - Danse - Arts Parlés



Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la Communauté française. **Reprise de tous les cours depuis le vendredi 7 septembre 2018 suivant nouvel horaire dans tous les domaines.** La remise des prix et le concert des lauréats 2017-2018 auront lieu **le vendredi 26 octobre 2018** à 19h30 au Centre récréatif de Remouchamps. Entrée gratuite.

Rens. : 04 384.60.11 - info@academie-ova.be - www.academie-ova.be – Accès Facebook

Heid des Gattes



Programme des visites guidées : La Heid des Gattes en automne

Toutes les visites sont guidées par l'équipe de la réserve.
Samedi 6 octobre : RV à 14h au village de Sur la Heid. Retour entre 17h et 17h30.

Dimanche 7 octobre : RV à 9h au village de Sur la Heid. Retour entre 12h et 12h30.

Info : Jean-Michel DARCIS 0498 51 50 10 - 0499 36 79 42 - jmdarcis@yahoo.fr - www.heiddesgattes.be

Noces de Brillant



C'est en 1949, au cours de danse de Mlle DAEMS, que **Lucie ANCION et Eric DELVAUX de FENFE** se sont rencontrés. Ils danseront ensemble tout au long des différents cours et trois plus tard, officialiseront leur union, le 4 juillet 1953. Après 4 années de spécialisation en anesthésiologie dans le service du Professeur Hanquet à Bavière, Eric est engagé à Sainte-Rosalie où il restera 11 ans avant de rejoindre la Clinique Saint-Joseph pour le reste de sa carrière. Chantal, quant à elle, s'occupera de sa famille, ses enfants et parents. Pour leur plus grand bonheur, deux enfants naîtront de leur union, 3 petits enfants viendront encore agrandir la famille et un arrière-petit-enfant doit prochainement naître. Aujourd'hui, nos jubilaires goûtent aux joies de la pension : golf, jardinage, émissions sportives télévisées, lecture... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

Noces de Diamant



Durant l'année scolaire 1953-1954, **Andrée STASSART**, étudiante en couture dans un établissement de Trois-Ponts rencontre **Aimé BAY** venu réparer le chauffage de l'école. Après quatre années de courtoiseries, nos tourtereaux se jureront fidélité le 17 juillet 1958. Après son service militaire, Aimé travaillera dans l'entreprise de chauffage de Georges Piret et s'installera ensuite comme indépendant pendant 25 ans. Deux enfants viendront agrandir la famille. Ils sont également très fiers de leurs 5 petits-enfants et heureux d'être arrière-grands-parents deux fois. Andrée et Aimé consacrent leur temps à leur famille, maison et aiment voyager. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors d'une rencontre sportive que tout a commencé entre **Elisabeth FLAGOTHIER et Marcel HUBERTY** ; ce dernier étant l'entraîneur de basket d'Elisabeth. Le mariage sera célébré le 19 juillet 1958. Marcel a travaillé comme employé chez un garagiste pour ensuite assumer un poste d'électricien à Cockerill tandis qu'Elisabeth, après avoir été téléphoniste, elle tiendra une mercerie à Sprimont, puis travaillera dans un magasin de décoration à Liège pour terminer dans un magasin de matériel bureautique. La famille s'agrandira avec la venue de deux enfants qui leur donneront à leur tour trois petits-enfants. Marcel est un passionné de théâtre, d'opérette et de foot. Il s'est mis aussi aux nouvelles technologies informatiques. Elisabeth aime les westerns et Sissi l'Impératrice. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Noces d'Or



Lors de l'été 1963, **Christiane RENIER et Hubert HECK** vont se rencontrer au Royal Mava Club Sauheid, un club de natation-kayak-excursions situé à Angleur et s'uniront le 25 mai 1968. Christiane a réalisé une carrière complète d'enseignante tandis que Hubert a choisi l'administration hospitalière. Pour leur plus grand bonheur, ils accueilleront au sein de leur foyer, Nathalie, qui leur donnera à son tour une petite-fille, Pauline. Maintenant pensionnés, nos jubilaires s'adonnent aux promenades, jardinage, aquagym... Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Ce sont sur les bancs de l'école maternelle que **Jacqueline MACHIROUX et Jean SCHEFMAN** se sont vus pour la première fois. Ils prenaient le même bus, fréquentaient la même école, avaient les mêmes amis et fréquentaient les mêmes bals. Tout se faisait donc ensemble et cela a abouti au mariage le 6 juillet 1968. Au niveau professionnel, Jean a succédé à son papa à l'Imprimerie Shefman à Montegnée tandis que Jacqueline s'occupait du secrétariat au sein de cette même compagnie. Maintenant, nos jubilaires profitent de leur retraite. Tous deux aiment la musique et Jacqueline pratique avec plaisir le scrapbooking. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

CROIX-ROUGE
de Belgique



Le Saviez-vous : La Croix-Rouge de Belgique permet chaque année 1.500 visites d'enfants à leur parent en prison. Plus de 15.000 enfants belges, certains près de chez vous, sont concernés chaque année par l'incarcération de leur papa ou de leur maman. Pour des raisons matérielles, d'organisation, de vécu ou de précarité, un enfant sur deux ne peut jamais lui rendre visite... C'est pour aider ces enfants à rester en contact avec leur parent en prison, entretenir la relation familiale et atténuer leurs souffrances que la Croix-Rouge a mis en place le programme d'accompagnement « Itinérances » auquel notre Maison-Croix-Rouge contribue. **Vous aussi, venez nous aider & devenez bénévole !** Vous intervenez en binôme et accompagnez régulièrement un ou plusieurs enfants jusqu'à la prison où leur parent est détenu. Vous êtes neutre et bienveillant et favorisez le passage entre son lieu de vie et celui de son parent incarcéré, vous lui

Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet
Local : rue Ladry, 25 - 4920 Sougné-Remouchamps
Présidente : Josette LESPAGNARD 0497 52 89 69

procurez un espace de parole pendant les trajets et à la sortie de la visite. Vous êtes disponible un mercredi par mois ou plus et vous acceptez d'utiliser votre véhicule (pas obligatoire). Chaque bénévole est formé par la Croix-Rouge de Belgique, est assuré et est remboursé de ses frais de déplacements.
Intéressé ? Contactez Josette LESPAGNARD : jlespagnard@hotmail.fr – 0497 52 89 69
N'oubliez pas que nous restons à votre disposition pour la location de **matériel paramédical** : lit médicalisé et le matelas adéquat (prévention ou soin des escarres), lève-personne, verticalisateur, fauteuil roulant, chaises de toilette, béquilles, déambulateurs...
Nous sommes joignables au 0497 52 89 68 du lundi au samedi et une **permanence** est organisée rue Ladry 25 à 4920 Remouchamps les mercredis, de 14h à 18h et sur

rendez-vous pour les urgences.
Vous pouvez également contribuer à notre action citoyenne en effectuant un don sur le compte **BE72 0682 0036 2116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-H-O** (mention : Don sur votre virement).
Et n'hésitez pas à rejoindre la grande famille des **donneurs de sang** : quelques minutes de votre temps peuvent sauver une vie ! (Rens. : J. Echterbille 0475 86 38 04)
Remouchamps : Institut Saint-Raphaël, le 5 octobre de 17h30 à 20h ;
Aywaille : Athénée Royal, le 12 octobre de 17h30 à 20h ;
Awan : Car devant l'Ecole rue Wacostet, le 25 octobre de 17h à 19h ;
Harzé : ancienne Maison communale, le 30 octobre de 18h à 20h.
Toutes les dates et lieux de collectes sur : <https://donneurdesang.be/fr/>

Mariages



Pirotton Patrice (Aywaille) et **te Kolsté Catherine** (Aywaille) mariés le 28/04/2018 ;

Ferette Benjamin (Awans) et **Ben Haddou Cerine** (Aywaille) mariés le 07/05/2018 ;

Ledent Arthur (Promontoire) et **Morodo-Martinez Chloé** (Promontoire) mariés le 12/05/2018 ;

Marpaux Anthony (Nonceveux) et **Schlim Mu-rielle** (Nonceveux) mariés le 12/05/2018 ;

Lemoine Pierre (Pavillonchamps) et **Pourbaix Mi-cheline** (Pavillonchamps) mariés le 12/05/2018 ;

Defrise Julien (Harzé) et **Meurant Virginie** (Harzé) mariés le 12/05/2018 ;

Lurquin Arnaud (Liège) et **Boudin Cindy** (Pouhon) mariés le 26/05/2018 ;

Suarez y Martinez Agripino (Mont d'Ambève) et **Segura Suarez Martha** mariés le 26/05/2018 ;

Lacki Daniel (Aywaille) et **Duvivier Virginie** (Aywaille) mariés le 26/05/2018 ;

Salmon Cédric (Priestet) et **Boutard Dolorès** (Pries-tet) mariés le 22/06/2018 ;

Lemaitre Benoît (Harzé) et **Spirlet Audrey** (Harzé) mariés le 23/06/2018 ;

Tintin Laurent (Ernonheid) et **David Géraldine** (Er-nonheid) mariés le 23/06/2018 ;

Louon Benjamin (Sougné-Remouchamps) et **Corbesier Mireille** (Sougné-Remouchamps) mariés le 07/07/2018 ;

Van Montfort Henri (Sècheval) et **Lecomte Joëlle** (Sècheval) mariés le 07/07/2018 ;

Viandante Pascal (Aywaille) et **Janssen Brigitte** (Aywaille) mariés le 07/07/2018 ;

Carabin Manuel (Mont d'Ambève) et **Demanet Edith** (Mont d'Ambève) mariés le 07/07/2018 ;

Pirard Dominique (Nonceveux) et **Filansif Stépha-nie** (Nonceveux) mariés le 14/07/2018.

Naissances



Baum Aaron (Aywaille), né le 28 mars 2018, Fils de Baum Wendy ;

Wuidar Deleau Aude (Aywaille), née le 07 avril 2018, Fille de Wuidar Kevin et de Deleau Elise ;

Wuidar Deleau Leïla (Aywaille), née le 07 avril 2018, Fille de Wuidar Kevin et de Deleau Elise ;

Wilkin Èva (Sedoz), née le 09 avril 2018, Fille de Wilkin Denis et de Cuvelier Maud ;

Bougelet Jules (Harzé), né le 13 avril 2018, Fils de Bougelet Jérôme et de Neuville Anne-Sophie ;

Stévant Elise (Aywaille), née le 22 avril 2018, Fille de Stévant Michaël et de Faro Jennifer ;

Lommers Célestine (Remouchamps), née le 23 avril 2018, Fille de Lommers Thomas et de Charles Delphine ;

Defêche Emile (Septroux), né le 24 avril 2018, Fils de Defêche Martin et de Condrotte Noémie ;

Buez Liz (Havelange), née le 26 avril 2018, Fille de Buez Jérémie et d'Ippolito Karine ;

Wilmet Louise (Deigné), née le 03 mai 2018, Fille de Wilmet Jérôme et de Roland Marine ;

Rotsaert Merlin (Sougné-Remouchamps), né le 03 mai 2018, Fils de Rotsaert Rémi et de Bosly Amélie ;

Cointe Soraya (Aywaille), née le 13 mai 2018, Fille de Cointe Jordan et de Hauldebaum Daisy ;

Canape Aimy (Remouchamps), née le 27 mai 2018, Fille de Canape Jérôme et de Claessen Justine ;

Remy Ema (Harzé), née le 29 mai 2018, Fille de Remy Maxime et de Colard Nelle ;

Noël Théo (Remouchamps), né le 30 mai 2018, Fils de Noël Julien et de Cravatte Manon ;

Ransy Léandre (Stoqueu), né le 31 mai 2018, Fils de Ransy Jérémie et de Polis Laurence ;

Thiry Mia (Nonceveux), née le 05 juin 2018, Fille de Thiry Arnaud de et de Halkin Perrine.

Décès

Schmitz Thomas (Mont d'Ambève), 69 ans, époux d'Elarsa Amina, décédé au Maroc le 15 avril 2018 ;

Latinne Jeannine (Aywaille), 86 ans, veuve de Bertholomé Roger, décédée à Spa le 15 avril 2018 ;

Ninane Marie-Louise (Sougné-Remouchamps), 83 ans, décédée à Aywaille le 27 avril 2018 ;

Lacroix Dominique (Sougné-Remouchamps), 62 ans, épouse de Leruth Francis, décédée à Liège le 30 avril 2018 ;

Grignard Jeannine (Aywaille), 84 ans, décédée à Aywaille le 02 mai 2018 ;

Delvoye Joseph (Sougné-Remouchamps), 87 ans, veuf de Giacomelli Lucia, décédé à Liège le 07 mai 2018 ;

Petit Léon (Pavillonchamps), 83 ans, époux de Barnich Josianne, décédé à Aywaille le 08 mai 2018 ;

Aussem Martine (Remouchamps), 62 ans, épouse de Depauw Marcel, décédée à Aywaille le 08 mai 2018 ;

Gieshmann Jeanne (Mont d'Ambève), 63 ans, décédée à Liège le 09 mai 2018 ;

Delrée Thierry (Mont d'Ambève), 50 ans, décédé à Liège le 10 mai 2018 ;

Brisbois Marguerite (Sougné-Remouchamps), 85 ans, veuve de Joiris Henri, décédée à Comblain-au-Pont le 12 mai 2018 ;

Mors André (Aywaille), 71 ans, époux de Lebeau Marie, décédé à Chaudfontaine le 16 mai 2018 ;

Lemaire René (Aywaille), 88 ans, époux de Bastin Marie-Thérèse, décédé à Liège le 23 mai 2018 ;

Gavray Ghislain (Kin), 49 ans, décédé à Liège le 28 mai 2018 ;

Riga Nicole (Sougné-Remouchamps), 76 ans, veuve de Gallot Guy, décédée à Aywaille le 02 juin 2018 ;

Jachacek Paul (Nonceveux), 79 ans, époux de Grégoire Monique, décédé à Aywaille le 06 juin 2018 ;

Vincent Marie (Sougné-Remouchamps), 95 ans, veuve de Wislez Roger, décédée à Liège le 08 juin 2018 ;

Lemaire Jean (Remouchamps), 82 ans, veuf de Simonis Marcelle, décédé à Sprimont le 12 juin 2018 ;

Villers Philippe (Aywaille), 60 ans, décédé à Aywaille le 18 juin 2018 ;

Remacle Sara (Aywaille), 91 ans, veuve de Hubin André, décédée à Aywaille le 20 juin 2018 ;

Magam Huguette (Septroux), 81 ans, veuve de Noël Fernand, décédée à Aywaille le 21 juin 2018 ;

Piquera Henri (Aywaille), 91 ans, veuf de Mercy Victoire, décédé à Chaudfontaine le 23 juin 2018 ;

Pondant Madeleine (Havelange), 75 ans, décédée à Malmedy le 24 juin 2018 ;

Sevrin Jacqueline (Crétalles), 73 ans, épouse de Hubin Victor, décédée à Liège le 25 juin 2018 ;

Dhondt Georgette (Stoqueu), 79 ans, veuve de Wuidar Fernand, décédée à Liège le 30 juin 2018 ;

Corman Michel (Kin), 62 ans, veuf de Pirotton Viviane, décédé à Aywaille le 02 juillet 2018 ;

Comelieu Jean (Aywaille), 73 ans, époux de Martine Micheline, décédé à Aywaille le 02 juillet 2018 ;

Cochet Ghislaine (Aywaille), 90 ans, veuve de Boudrenghien Victor, décédée à Liège le 14 juillet 2018.



Mazout Paquay

Pompe disponible en Diesel

Une qualité irréprochable !

rue du Chalet, 63A • Aywaille • T. 04 384 45 24

F. 04 384 73 38 • mazout.paquay@skynet.be • www.mazout-paquay.be



SPÉCIALISTE EN GROS CHIEN

Sur rendez-vous

T. 0475 74 02 22

4920 AYWAILLE

DEPANN'ANS



G. 0475 76 74 90 | T. 04 257 48 67 | F. 04 257 48 37



rue Général Leman 71b

4430 ANS

rue de la Hé Copain, 1

4920 AYWAILLE

FUNÉRARİUM LUC & LILIANE
LEMAIRE
SPRL

Un service funéraire complet adapté au budget de chacun partout 24h/24. 2 funérariums avec parking privé.
POSSIBILITÉ DE SALLE DE ± 100 PERSONNES POUR RÉCEPTIONS FUNÉRAIRES.

04 384 68 73 | 4, rue du Chalet, Aywaille.
F. 04 239 28 93



JLS TOITURE

Jehenson Association

Charpente, couverture, toiture plate, bardage, ossature bois, porte et chassis

0499 12 34 65 - 0496 08 26 65

Rue de la Fourche 60 - 4920 AYWAILLE - info@jlstoiture.be



SOUDAL

Rue du Pré Clamin 3
4920 Harzé

Tel. : 04 384 61 46
info@toitureleonard.be
www.toitureleonard.be

TOITURE - BARDAGE - ISOLATION

27

Eclairage
intérieur & extérieur

Parlophonie
Vidéophonie

e fe
Eli Fiumefreddo
Electricité spri

Awan centre 22
4920 Awan-Aywaille
tél/fax 04 362 00 52
portable **0475 84 08 73**
www.efesprl.be

Alain Pneus

Alain LAWARREE
T. 04 285 49 85
info@alainpneus.eu
Av. Marcelin LAGARDE, 13
4920 REMOUCHAMPS

AUSSI AMORTISSEURS ET FREINS

PNEUS
LE CHALET

Route des Ardennes, 3
4920 Aywaille
T. 04 384 67 06 - F. 04 384 73 62
E. lechalet@cybertnet.be

Location véhicules
(Camion Camionnette Voitures)

www.chaletpneus.be

SEMPERIT **Passion Pneu**

POMPES FUNÈRES

GERARD

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24 - 04 384 66 73

*Tous les actes posés
envers un défunt
sont empreints de
respect et de dignité.*

FUNÉRAIRIUM
Rue de la Reffe, 4
4920 Remouchamps

MAGASIN :
FLEURS EN SOIE, MARBRE.



AYWAILLE
Tél. 04/384 41 83
www.mazoutleruse.be
info@mazoutleruse.be

Nos Nouveaux SUV: Tucson, Kona & Santa Fe



AYWAILLE MOTOR sa

Lundi au vendredi : 9h00 > 18h00

Samedi : 9h00 > 16h00

105 rue Chalet à Aywaille

Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40

www.aywaillemotor.be

Actuel'cuisine



Votre nouvelle cuisine personnalisée au juste prix !!!



Avenue de la Porallée, 29
4920 AYWAILLE
Tél. 04 365 38 79
www.actuelcuisine.be

Du mardi au samedi
de 10h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Possibilité de RDV

**POËLERIE
JACQUEMIN**

VENTE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN - RAMONAGE



MCZ

**AUSTRO
FLAMM**

**OLYMPIA
NOVA**

Jidé
MADE IN BELGIUM

bg
BOISNET & SCHMITZ

**EFEU NESTOR
MARTIN**

Aduro

TermaTech

hase
France

charnwood

04 360 78 80

TUBAGE DE CHEMINÉES

TOUT TYPE DE POÊLES. VENTE BUSES EN INOX, ACIER GALVANISÉ.

www.poeleriejacquemin.be | info@poeleriejacquemin.be | Route des Ardennes 5B - 4920 AYWAILLE
OUVERT : lun. > ven. : 09h30 à 13h et 14h à 17h30 | Sam. 9h30 > 15h | FERMÉ : mer. (sauf sur rdv) et dim.

Immobilière

SCHMIDT



2 RÉGIONS

Avenue Louis Libert 1 | 4920 AYWAILLE
Route de Durbuy 18 | 6940 DURBUY (Barvaux)

04 246 00 00

www.schmidtwallonie.be

*Vous cherchez le paradis ?
Vous vendez la perle rare ?
Prenez contact, ça ne coûte rien.*